

Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

147

JANVIER-FÉVRIER 2015



À nous de faire
en sorte qu'elle
le soit



ANNÉE 2015

Formations LABY du CJC :

Emploi ; communication associative ;

Découvrir son environnement, deuxième session → p.5 et 6

CALENDRIER DU CJC

CJC EN MOUVEMENT

Assemblées générales du CJC	3
Cellule politique	4
Point Enfance – Formation	4
Point Volontariat	4
Point Emploi	5
Rencontres LPJ-CJC	5
Prochaines formations LABY	5
Laby Emploi	5
Laby Communication associative	6
Laby 1, deuxième session	6
Écho de Laby Négociation	6

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	10
Conseil de la Jeunesse	10
FESQJ-CESSOC	10
Service citoyen : une fausse bonne idée	11

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

Appel aux OJ!	20
Le Conseil Jeunesse Développement et les Guides Catholiques de Belgique, partenaires au service des camps à l'étranger	20
Le Festival Jeunes « Choose Life »	20
Les prochaines formations chez Volont'R	21
ACMJ annonce la sortie de son livre	22
J & S: Du tonus pour le blocus	22

ÉPINGLÉS POUR VOUS

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Église en société...

Avec le soutien de la Communauté française, des programmes de Résorption du Chômage de nos belles Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale-Brusselse Gewest.

La reproduction libre des articles est non seulement autorisée, mais souhaitée. Merci de nous en informer.

calendrier

Janvier 2015

jeudi 1
vendredi 2
samedi 3
dimanche 4
lundi 5
mardi 6
mercredi 7 Point Emploi
jeudi 8
vendredi 9
samedi 10
dimanche 11
lundi 12
mardi 13
mercredi 14 Bureau Fesoj
jeudi 15 CA CJC
vendredi 16
samedi 17
dimanche 18
lundi 19
mardi 20 CSV/CCOJ
mercredi 21 CA Fesoj
jeudi 22
vendredi 23
samedi 24
dimanche 25
lundi 26
mardi 27 Laby Emploi
mercredi 28
jeudi 29
vendredi 30
samedi 31

Février 2015

dimanche 1
lundi 2
mardi 3
mercredi 4
jeudi 5 Point Enfance Formation/Point Emploi
vendredi 6 CA CJC
samedi 7 AG CJCF
dimanche 8
lundi 9 Laby Emploi
mardi 10
mercredi 11
jeudi 12 Laby Communication associative
vendredi 13
samedi 14
dimanche 15
lundi 16
mardi 17
mercredi 18 Déménagement CJC
jeudi 19
vendredi 20
samedi 21
dimanche 22
lundi 23
mardi 24 Laby Communication associative
mercredi 25 CCOJ
jeudi 26
vendredi 27
samedi 28

Mars 2015

dimanche 1
lundi 2
mardi 3 Cellule politique
mercredi 4
jeudi 5 AG CJC
vendredi 6 Laby 1 - Deuxième session
samedi 7
dimanche 8
lundi 9
mardi 10
mercredi 11 Mise au vert CA CJC
jeudi 12 Mise au vert CA CJC
vendredi 13 Laby 1 - Deuxième session
samedi 14
dimanche 15 AG CJCF
lundi 16
mardi 17
mercredi 18
jeudi 19
vendredi 20 Point Volontariat/Point Emploi
samedi 21
dimanche 22
lundi 23
mardi 24
mercredi 25 CA CJC/CCOJ
jeudi 26 AG Fsoj
vendredi 27
samedi 28
dimanche 29
lundi 30
mardi 31

Assemblées générales du CJC

Assemblée générale du 15 octobre

Lors de l'assemblée générale du 15 octobre, les membres ont participé à un **travail collectif sur l'identité du CJC** dans le cadre de la création de sa nouvelle identité visuelle. La création d'un **point volontariat** a ensuite été annoncée et ses objectifs précisés. Il s'agira de travailler sur des positions collectives en lien avec le volontariat et de préparer collectivement les différents mandats du CJC à la PFV et au CSV. Dans un contexte politique où le **service citoyen** revient sur le devant de la scène, les membres ont également entendu réaffirmer la position collective du CJC qui avait été arrêtée à l'AG de novembre 2011 à ce sujet. Enfin, le **projet agrément** a été présenté. Projet qui entend, entre autres choses, préparer les mandataires à l'évaluation du décret OJ et soutenir les rédacteurs dans la construction des dossiers d'agrément. **H.S.**

Assemblées générales du 12 novembre et du 11 décembre

L'assemblée du 12 novembre a réélu Julien Bunckens qui entame ainsi son **second mandat** en tant que secrétaire général du CJC.

Géraldine Bauduin, la nouvelle secrétaire politique de la FNP a été **élue au conseil d'administration** du CJC, succédant à Jean-Philippe Demarteau de la FNP.

Après un long travail d'accompagnement de trois associations candidates à adhérer au CJC et réalisé par les chargés de projet du CJC, les assemblées du 12 novembre et du 11 décembre ont permis à ces associations de se présenter aux délégué(e)s des OJ membres du CJC pour un échange :

Magma pour « Magazine, Mixité & Altérité » (2010, asbl depuis 2012), rassemble de jeunes volontaires entre 18 et 35 ans qui s'inscrivent dans la philosophie du journalisme citoyen. Leur site magazine (www.mag-ma.org) souhaite promouvoir la rencontre et le dialogue entre jeunes d'horizons culturels, sociaux et religieux différents, les sensibiliser aux situations de conflit et les encourager à être des acteurs de paix. Comment ? En forgeant leur capacité d'analyse critique et d'action, y compris sur le plan politique.

Ego-logique est constitué exclusivement de volontaires de moins de 35 ans. L'asbl (constituée en 2011) propose des animations et des formations destinées aux enfants, adolescents, animateurs, adultes, organisations de jeunesse et aux établissements scolaires.

Ses objectifs sont d'éduquer aux médias, de promouvoir le corps et l'esprit créatif par le biais d'ateliers de développement corporel et artistique. Par toutes ces activités, l'asbl vise également la formation de C.R.A.C.S. (Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires).

Toutes les formations sont adaptées et adaptables à tous les publics, qu'ils soient valides ou moins valides. Elles sont proposées durant les temps scolaires, extrascolaires (journées, soirées, week-ends) et les vacances (automne, hiver, détente, printemps, été). Pour en savoir davantage, voir leur site www.ego-logique.be.

L'asbl Maison des Arts et des Spectacles est partie du travail d'un éducateur dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse : au départ (2004) ces jeunes « placés » voulaient dire à la société qu'ils existent. De l'outil « écriture » ils sont passés à l'outil « spectacle », formant la chorale « Family for life », qui s'est constituée en asbl en 2008. La chorale offre aux jeunes en grandes difficultés, placés dans le secteur de l'aide à la jeunesse ou de l'AWHIP, l'opportunité de participer à un projet de la réussite par le biais du chant et des arts la scène. Il s'agit de permettre aux jeunes d'arriver à la réalisation d'une représentation voire même d'un spectacle en passant par des

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

Sont membres de l'assemblée, le président, le conseiller théologique et le secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre reconnue par la Communauté française. Les organisations membres non reconnues par la Communauté française envoient un(e) délégué(e).

L'**Assemblée Emploi** réunit les responsables des OJ du CJC pour les emplois APE, ACS et Maribel. C'est un lieu d'échanges entre le CJC et les délégués concernant la gestion juridico-administrative et financière des emplois. En règle générale, cette assemblée se réunit une fois par trimestre. Elle est destinée à donner les outils pour connaître, comprendre, contrôler et gérer les postes du projet emploi CJC.

Née d'une demande des mandataires des OJ membres du CJC, la **Cellule politique** traite des sujets de fond et permet, grâce à l'échange d'informations et de réflexions, de construire une position commune en CJC. Trois groupes de travail (nommés Point) ont été créés pour approfondir les thématiques spécifiques traités en CCOJ : Point Formation-Enfance, Point Politique de Jeunesse et Point Emploi.

→ Voir dans la rubrique Politique de jeunesse et de Vie associative : « Service citoyen... une fausse bonne idée ».

phases successives qui leur permettent de comprendre la conception et la réalisation d'un projet (apprentissage, mise en place du spectacle/concert, répétition générale, week-end concert). C'est avant tout un travail collectif et individuel sur le retour à la confiance en soi, soit étant soutenu par le groupe, soit en soutenant un jeune du groupe en difficulté dans la discipline proposée. L'objectif principal est de monter sur scène et de devenir acteur de sa vie. Leur site internet : www.family-for-life.com

Les trois associations ont été accueillies comme nouveaux membres du CJC.

La nouvelle identité visuelle du CJC avec la présentation, à l'AG du 12 novembre, du nouveau logo et de ses différentes déclinaisons, a été approuvée par l'AG du 11 décembre.

Enfin, le nouvel **outil pédagogique « En (quête) de reconnaissance : à la recherche du Graal »** a été présenté et distribué aux délégué(e)s. Les chargés de projets se sont plongés dans le « décret du 26 mars 2009 fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions des OJ » pour le rendre plus accessible aux OJ du CJC en tenant compte de la réalité de chacune.

Étant donné le déménagement des bureaux du CJC durant la troisième semaine du mois de février, l'assemblée générale prévue le jeudi 26 février a été reportée au jeudi 5 mars 2015. M.P.

Assemblée Emploi : 20 novembre 2014

Une Assemblée Emploi s'est déroulée le 20 novembre. Outre un partage d'informations sur les nouveautés législatives et les procédures liées au Projet Emploi, l'Assemblée Emploi fut l'occasion d'échanger sur l'évaluation de la politique ACS à venir et de partager des réflexions liées au groupement d'employeurs. St. S.

Cellule politique

La dernière cellule politique de 2014 s'est tenue le 4 décembre. Outre le traditionnel tour des mandats, l'investissement du CJC dans de nouveaux mandats (CNCD, GT formation d'animateurs de la FESJ et GT convention pour le travail de la jeunesse) ainsi qu'une nouvelle répartition des mandataires au sein du CJC ont été annoncées. Un travail collectif d'analyse du décret OJ a ensuite été mené. Il constitue une première étape dans la construction d'une stratégie de négociation pour l'évaluation du décret annoncée en 2015!

Point Enfance et formation

Les membres du Point Enfance & Formation ont poursuivi leur travail sur la circulaire formation et la délicate question du conventionnement. Le point a également dessiné les premiers contours d'un positionnement collectif sur la question de la mise en place d'une formation au métier d'animateur. Position délicate en ce qu'elle risque, notamment, de dévaloriser la position du volontaire animateur.

Point Volontariat

Un premier point volontariat s'est tenu le 3 décembre, soit, deux jours avant la journée internationale des volontaires. Il a été l'occasion de revenir sur l'historique de l'implication du CJC au sein de la PFV et du CSV. Le point s'est ensuite positionné contre une proposition du CDH en faveur du service citoyen. Positionnement qui a fait l'objet d'un communiqué de presse signé conjointement par le CJC, Relie-F et ProJeuneS. Enfin, il a été décidé que le prochain point travaillerait à l'élaboration d'un positionnement collectif sur la question de la valorisation vs validation du volontariat. H.S.

Point Emploi

En vue de préparer les échanges en FESQJ suite aux rencontres programmées entre le secteur et la ministre de la Jeunesse d'une part et la ministre de l'Emploi en Région wallonne d'autre part, les mandataires emploi du CJC se sont réunis à deux reprises au mois de novembre, afin d'échanger sur les enjeux pour le secteur, parmi ceux-ci, outre la question des APE, ils ont identifié le fait que des moyens avaient été dégagés pour la garantie jeunesse et ont eu un échange d'idées sur la manière dont les OJ pourraient s'inscrire dans la garantie jeunesse, bien que peu d'informations sur les intentions ministérielles ne filtrent à ce stade. Ils ont également échangé autour des APE et des ACS pour lesquels une évaluation se profile en 2015. **St.S.**

Rencontre LPJ-CJC du 2 décembre

Le tour de table a attiré notre attention sur le nouveau site des JOC, qui comprend une série d'émissions de télévision ; sur l'intérêt croissant des jeunes des différents diocèses pour les activités proposées par les Pastorales des Jeunes ; sur la bonne collaboration de celles-ci avec celles de France, de Suisse et même avec le Conseil Pontifical des Laïcs/Section Jeunes qui, loin d'apparaître comme une administration romaine, se montre ouvert à ce qui se fait et proche dans la même mission.

Nous avons alors exprimé nos questions à propos de la multiculturalité et de la multireligiosité, attentifs aussi aux agnostiques et aux athées, pour éviter ce que l'on peut appeler le religionisme ou racisme religieux. Pour partir d'expériences vécues à ce sujet et par des jeunes, nous avons décidé d'inviter à notre prochaine réunion du 17 mars Samuel Grzybowski, président de

l'association *Coexister*. *La clé pour vivre ensemble*, qui rassemble des jeunes de toutes convictions. Ils pratiquent le dialogue, la solidarité, la sensibilisation et la vie commune. Des groupes existent en France, en Europe (dont un à Bruxelles), et dans le monde (voir www.coexister.fr). Bref, pas que des mots ni de belles intentions! **Fr. Ph.**



Les formations LABY du CJC

Incontournables pour tout cadre d'OJ, qu'il soit bénévole ou permanent, ces formations sont organisées chaque année par le CJC en collaboration avec Résonance asbl. Articulées cette année en cinq modules, le fait de participer à l'un d'entre eux ne vous oblige pas à suivre les autres.

Laby Emploi : 27 janvier et 3 février

Gérer une organisation de jeunesse passe nécessairement par la gestion des emplois. Celle-ci implique la compréhension de nombreux mécanismes de financement.

La formation permettra de mieux les appréhender et d'être mieux outillé pour répondre aux différentes exigences.

Public cible : le personnel qui exerce des responsabilités en lien avec l'emploi dans leur OJ.

En 2003, le Conseil de la Jeunesse Catholique a été à l'initiative de rencontres entre des personnes investies en mouvements de jeunesse et des personnes investies dans les paroisses. Ce groupe de travail, baptisé LPJ-CJC est constitué de représentants du Patro, des Guides, de la JOC et des sections régionales de la Liaison des Pastorales des Jeunes.

Toutes ces formations ont lieu à Namur, 17 place de l'Illon, de 9 h 30 à 17 heures. Les frais de participation à un module de formation s'élèvent à 20 € ; ceux-ci seront facturés à votre association après la formation. Si vous souhaitez vous y inscrire, contactez le CJC par courriel (cjc@cjc.be) ou par téléphone au 02 230 32 83.

Laby Communication associative : 12 et 24 février

Dans ce monde où tout ce que l'on partage peut être analysé, décortiqué, il est important que chaque association organise au mieux sa communication. Chaque organisation devrait pouvoir se doter d'une identité distincte, la faire connaître et la valoriser auprès de ses publics cibles.

La formation a pour objectif d'aiguiller les participants dans cette démarche tout en étant attentif aux spécificités de la communication associative.

Public cible : responsables d'OJ, chargé/es de communication.

Laby 1 Découvrir son environnement, deuxième session : 6 et 13 mars

Le secteur des organisations de jeunesse évolue. Les travailleurs se renouvellent constamment et doivent rapidement être aptes à saisir l'environnement qui les entoure. La plupart des projets sont menés en collaboration avec d'autres associations. Il est donc pertinent de provoquer la rencontre et les échanges de points de vue entre ces différentes structures.

La formation permet aux nouveaux arrivants dans les OJ du CJC de mieux saisir le contexte institutionnel dans lequel ils évoluent.

Public cible : Tout nouveau travailleur dans chaque OJ quelle que soit sa fonction.

Écho de Laby Négociation

Dans l'exercice de leurs mandats dans différents lieux et institutions, et dans le cadre de leur fonction de représentation politique, de nombreux permanents et bénévoles du CJC et de ses organisations membres doivent participer à des temps de négociations et de prises de décisions avec d'autres acteurs du secteur jeunesse. Dans ce contexte, un temps de formation à la négociation, la mise en réseau et le lobbying est essentiel.

La Laby Négociation, introduite depuis 2011 dans le programme des formations organisées par le CJC pour ses membres et confiée à l'organisme de formation « Dimension Consultance » vise à améliorer la capacité de négociation au sein des associations participantes et, par conséquent, à des rapports plus efficaces dans le secteur.

Ont participé à cette formation le 2 et le 9 décembre : des chargés des projets ainsi que des mandataires du CJC, des GCB, de JEC asbl et des Patros. Grâce à cette formation, les participants se sont approprié une démarche de négociation et ont développé leurs capacités individuelles à ce sujet, en articulation avec leurs profils et valeurs personnelles, le tout dans une atmosphère constructive et conviviale.

V.A.

Interviews du nouveau président du CJC

BENOÎT NICAISE, PRÉSIDENT DU CJC

"Notre passé sous-tend nos actions actuelles"

Contrairement à d'autres organismes de la mouvance catholique, le Conseil de la Jeunesse catholique (CJC) n'entend pas se séparer du "C" qui symbolise, dicit son président, ses valeurs fondamentales.

Le conseil de la jeunesse catholique (CJC) est une fédération d'organisations et d'associations de jeunesse. Une nuance importante dans le sens où les organisations de jeunesse sont des organisations reconnues, agréées et subventionnées par l'État, ce que ne sont pas les associations. "Notre but est de fédérer autour de projets, de valeurs et d'options fondamentales, et aussi leur fournir des services pour les aider à développer leurs activités", explique le nouveau président du CJC, Benoît Nicaise. Qui ajoute: "Nous sommes aussi leur porte-parole dans différentes instances tant politiques que publiques. Nous nous faisons le relais de leurs préoccupations et de leurs actions".

En fait, le CJC regroupe un panel très varié de membres. On y retrouve entre autres le Patro, les Guides catholiques, mais aussi Jeunesse et Santé, des mouvements de jeunesse syndicale comme les Jeunes CSC, les JOC. "Nos membres viennent aussi du secteur de l'éducation, des médias, etc. Bref, cette diversité fait notre richesse", dit Benoît Nicaise.



du pape François? Donne-t-il l'espoir à la jeunesse?

Oui, je pense qu'il a opéré, en tout cas à mes yeux, un réel rapprochement entre l'Église et les jeunes. Je pense notamment à son message: "Sortez des églises et allez chercher les jeunes là où ils sont". C'est une très belle vision qui est une marque de soutien pour la jeunesse. On se retrouve bien dans les messages qui sont portés par le souverain pontife.

Qu'est-ce qui vous porte, pourquoi vous êtes-vous engagé dans ce combat?

Ce qui m'a motivé lorsque j'ai posé ma candidature, c'était l'opportunité que l'on donnait à un jeune de 22 ans de porter sa parole dans cette grande structure qu'est le CJC et de pouvoir mettre sa brique à l'édifice. Les actions menées au CJC ont des répercussions sur le secteur de la jeunesse. C'est vraiment un engagement pour la société autrement que par le travail dans une entreprise.

On sait que plusieurs organisations ou associations proches des milieux catholiques ont abandonné le "C", comme les Scouts ou encore la JOC qui vient de modifier le sens de cette lettre. Vous parlez de valeurs fondamentales. Le mot "catholique" est lié à cette identité forte?

Tout à fait. Ce sont des valeurs qui émanent du pilier chrétien: le don de soi, l'ouverture à tous, chercher un sens, être ouvert et vivre une identité chrétienne. Nous voulons que ces valeurs, sur certains points, transcendent, passent au-delà et véhiculent un message ouvert à tous les jeunes peu importe leurs opinions religieuses ou leurs idéologies. Nous gardons donc fièrement le "C" parce qu'il symbolise nos bases et notre passé, lequel continue à se refléter sur nos actions actuelles.

Vous avez été élu pour un mandat de deux ans. Quelles sont vos priorités pour ces deux années à venir?

Ma première priorité sera le service aux membres. Je veux renforcer les liens qui existent entre les différents membres, leur offrir une ambiance de travail conviviale et de fédération, encourager les relations entre eux mais aussi entre nos membres et des associations extérieures au CJC. Le deuxième point sera la représentation extérieure du CJC, que ce soit pour porter la parole des

membres dans les différentes instances mais aussi faire en sorte que le message que nous véhiculons, soit bien relayé.

Vous dites vouloir attirer de nouveaux membres. Quelles seraient vos priorités d'ouverture pour le mouvement de la jeunesse catholique?

Actuellement, nous comptons dix-neuf associations au sein de notre fédération représentant quelque 120.000 jeunes. Nous voulons rester ouverts et accueillir de nouveaux membres qui apporteraient leurs propres expertises, leurs propres vécu, leurs propres visions. Maintenant, on ne cherche pas des membres pour avoir des membres. L'enjeu est vraiment de trouver des associations avec lesquelles nous partageons des valeurs communes, une vision commune de la jeunesse et qui ont envie de travailler dans un collectif.

Une étude récente a montré que les 25-35 ans se désintéressent de la politique et n'y croient plus. Qu'on s'en désintéresse est déjà inquiétant mais qu'on n'y croit plus, l'est encore plus. Vous partagez apparemment cette vision. Pour vous, il y a une coupure entre la politique et la réalité de la vie de tous les jours.

Oui, je pense qu'il y a une certaine coupure. Les différentes actions

menées actuellement le prouvent. Quand des gens descendent dans les rues pour manifester leur mécontentement par centaines, voire par milliers, c'est qu'à un moment, il y a eu rupture entre ce qu'ils attendent et les réponses que les politiques apportent.

Quelles sont vos pistes de réflexion pour rétablir cette confiance?

Nos pistes de réflexion sont déjà en action. Certaines de nos associations travaillent réellement à accompagner les jeunes dans cette compréhension du monde politique. On a vu les Jeunes CSC et la JOC manifester, mais ce qu'on sait moins, c'est que ces deux organismes ont vraiment fait en parallèle un travail pédagogique. Le tout est de définir le message que nous voulons porter avec les jeunes. Une piste est de leur donner des outils pour appréhender au mieux ce monde. Parce qu'un monde qu'on comprend, c'est un monde qu'on peut critiquer avec des armes adéquates. Il faut pouvoir rester critique mais pas nécessairement écouter un message qui va se vouloir systématiquement contestataire, il faut pouvoir aussi remettre ce message en question.

On parlait aussi des valeurs fondamentales de la jeunesse catholique. Vous retrouvez-vous bien dans le message

de l'Église? Vous avez eu des paroles assez fortes à l'endroit du Conseil de la jeunesse, institué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et dont le CJC est membre. Selon vous, il ne représente pas l'ensemble des jeunes et agit souvent dans l'urgence sans consulter l'ensemble de ses membres. Où en sont vos relations?

Globalement, nous avons constaté un certain défaut au niveau de la fluidité de l'information et du fonctionnement du conseil de la jeunesse. On peut parler de dysfonctionnement au sein de ce conseil. Notre présence a été remise en cause. Maintenant, plutôt que de se retirer, notre souhait est d'avoir un organe consultatif qui fonctionne. Nous voulons donc apporter notre pierre à l'édifice pour que ce conseil fonctionne de manière plus efficace et surtout plus représentative des différents membres qui le compose. Il est arrivé que le conseil de la jeunesse porte des messages sans nécessairement avoir consulté la totalité de ses membres. C'est cette façon d'agir que nous avons mis en exergue et que nous voulons voir changer.

Propos recueillis par Etienne DUIJARDIN et Jean-Jacques D'URRÉ

Extraits de l'émission "En débat", produite par les Médias Catholiques pour l'Église. À réécouter en podcast sur www.rcfl.be

Dimanche, 46, 28 décembre 2014

DES JEUX DE RÔLE À LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Benoît Nicaise, un président original

Benoît Nicaise a été élu fin septembre 2014 président du Conseil de la jeunesse Catholique (CJC). Ce Conseil est la plateforme de dix-sept mouvements dont quatorze organisations de jeunesse situés en région francophone. Après cinquante ans d'existence, quels sont aujourd'hui ses enjeux ?



AU PIED DU MUR.
« Même si je suis encore fort jeune, cela fait déjà longtemps que j'investis dans le secteur de la jeunesse. »

Àgé de vingt-deux ans, études de marketing et de gestion immobilière en poche, Benoît Nicaise n'avait pas le profil idéal pour devenir président du CJC. Quoique... « Ce qui m'a amené ici, c'est plutôt mon parcours dans une organisation de jeunesse,

Rêve Emotions, qui fait du jeu de rôles grandeur nature. Cette association a rejoint BE Larp, une des composantes du CJC. J'en suis devenu l'administrateur et, fort de cette expérience, je me suis proposé comme candidat à la présidence du CJC. C'était pour moi un nouveau défi, passionnant d'ail-

leurs. Et pour BE Larp, l'envie d'apporter sa pierre à l'édifice. »
Mais que représente le CJC ? Il se compose des mouvements « foulards » comme le patro et les guides, des associations de gîtes d'étapes et des jeunes syndicales. Cela touche également aux

médias, à la recherche spirituelle, etc. Bref un panel très diversifié des préoccupations ou engagements sociaux des jeunes. « C'est un réel challenge de fédérer tous ces enjeux et d'avoir une seule parole. Les décisions en assemblée générale ne sont pas prises sur base d'un vote mais elles sont le résultat d'une concertation pour arriver à une décision commune. C'est une démarche souvent plus longue, mais où chacun se sent respecté et porteur de ce qui a été décidé. Les associations ou organisations de jeunesse ne sont pas là pour défendre leurs intérêts mais pour porter la parole de leurs mandataires auprès des responsables politiques ou autres. C'est un partage d'expériences et de ressources, c'est un lieu d'interaction où chacun peut s'enrichir de l'expérience de l'autre. La parole exprimée se construit ensemble. Donc solidaire et plus forte. Seul, on ne peut pas grand-chose. Pour nous aussi, l'union fait la force... »

CATHOLIQUE, ÉTIQUETTE DÉSUËTE ?

Créé en 1962 par les évêques avec pour objectif de réunir les organisations de jeunesse catholique, le CJC évolue aujourd'hui dans un contexte différent. Le christianisme n'est plus une évidence ni dans la société ni pour les jeunes. Comment le CJC le vit-il ? « Cela ne pose aucun problème car nous avons décidé d'assumer cette identité de manière très ouverte, riche en propositions. Nous aimons véhiculer les valeurs dont nous sommes les héritiers. Elles ont une portée partagée par d'autres convictions religieuses ou laïques d'ailleurs et sont universelles au niveau de la justice, de la solidarité et de la paix. Nous voulons, nous les jeunes, avec nos différences, être le moteur d'une société ouverte. Nous essayons de mettre notre idéal en pratique, avec ardeur et persévérance. Par exemple, en nous mettant à l'écoute des questions et préoccupations vécues par nos associations. Notre fédération doit prôner le pour et par les jeunes. » À l'intérieur du CJC, il y a aussi un conseiller théologique. Ne risque-t-il pas d'être considéré comme quelqu'un d'extérieur représentant d'abord l'institution Église ? « Il ne faut pas oublier que, comme le président, le conseiller théologique est élu par l'assemblée générale. Son rôle est bien perçu, il contribue souvent et, il n'est pas le seul, à renvoyer aux questions fondamentales de sens. Il peut ainsi partager ses compétences philosophiques et théologiques sur ces questions. Il ramène souvent aux bases. C'est vraiment un apport positif. »

LAISSER SA GRIFFE...

Au CJC, le président est un volontaire élu. Ce sont des mandats de deux ans renouvelables trois fois. Quelles sont les motivations du nouveau président ? « Cela fait déjà longtemps, même si je suis encore fort jeune, que je m'investis dans le secteur de la jeunesse. Je dois dire que, pour moi, présider une organisation de jeunesse

« Nos mots clés sont solidarité, travail en commun, audace car on veut oser des choses nouvelles et avoir du mordant pour défendre nos projets... »

est une expérience très chouette. J'ai l'impression d'y laisser 'ma griffe'. La deuxième raison consiste à faire progresser le mieux possible le secteur de la jeunesse. Je voudrais apporter ma pierre dans ce projet car il en vaut la peine. Si je peux développer davantage la préoccupation jeunesse et ce, tous

azimuts, dans notre société, cela m'intéresse. » Pour le CJC, c'est une des premières fois que la présidence est assumée par un représentant issu d'une de ses petites composantes. Pourquoi avoir fait ce choix ? Pour Benoît, il était « l'occasion de montrer que toutes les associations sont sur le même pied au sein de notre organisation. Chacun a la même chance qu'un autre pour assumer la responsabilité de la présidence. »

AVOIR DU MORDANT

Pour le nouveau président, quelles sont les urgences, les thématiques importantes du CJC ? Comment ses différentes composantes peuvent-elles mettre en œuvre certaines priorités ? « Évidemment, le gros chantier consiste à 'surveiller' les orientations du nouveau gouvernement et les retombées qu'elles pourraient avoir sur la vie des jeunes. Nos mots clés sont solidarité, travail en commun, audace car on veut oser des choses nouvelles et avoir du mordant pour défendre nos projets, par et pour les jeunes qui sont au cœur de notre manière de vivre et de penser. Pour l'instant, nous sommes en train de revoir notre identité visuelle, notre stratégie de communication pour mieux nous faire connaître. Nous préparons aussi notre déménagement et irons rue des Drapiers à Bruxelles. L'endroit est plus convivial, et nous pourrions mieux y développer la vie d'équipe, cruciale, pour le CJC. Un nouveau groupe de travail a été mis en place afin de rassembler tous les responsables logistiques de chaque association pour mettre en commun nos ressources. »

Paul FRANCK

L'Appel, 373, janvier 2015

La CCOJ — Commission Consultative des Organisations de Jeunesse — est l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

Le Conseil de La Jeunesse est l'organe officiel d'avis et de représentation des jeunes en Communauté française. Sa mission principale est d'être porteur de la parole des jeunes au niveau national et international. Le CJCF veut valoriser l'image et l'engagement des jeunes, favoriser leur épanouissement et leur émancipation et promouvoir leur expression.

→ Voir aussi l'article « Bruxelles mise gros » dans la revue de presse qui suit.

Structure fédérative regroupant les organisations de jeunesse, les fédérations de centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des employeurs des secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

Commission Consultative des Organisations de Jeunesse

Les deux dernières réunions de l'année la CCOJ se sont tenues le 18 novembre et le 10 décembre. La rencontre de novembre fut particulièrement chargée dès lors qu'elle avait pour objectif la remise d'avis relatifs aux demandes de sauts de classes, de dispositifs particuliers et de reconnaissance en tant que groupement ou organisations de jeunesse. Deux des nouveaux membres du CJC ont reçu des avis positifs de la CCOJ. Magma en tant qu'organisation de jeunesse et la Maison des Arts et du Spectacle en tant que groupement ! Par ailleurs, la CCOJ de novembre a élu Christophe Cocu en tant que vice-président et elle fut l'occasion d'acter les modifications dans la composition de ses sous-commissions. Nous retiendrons à cet égard l'arrivée de Géraldine Bauduin (FNP) en sous-commission emploi et de Nadia Cornejo (GCB) en tant que présidente de la sous-commission mouvement.

La rencontre du 10 décembre a été marquée, quant à elle, par des discussions houleuses sur la répartition des mandats au sein de la Commission Générale d'avis Centres de Vacances. Cette commission a pour rôle de conseiller le gouvernement par rapport à sa politique en matière de CdV et de faciliter la concertation entre les acteurs administratifs, politiques et associatifs concernés par les Centres de Vacances. Les trois mandats étiquetés CJC — les GCB, la FNP et J & S — y sont bien maintenus. Lors de cette CCOJ, la mise en place d'un site « organisationsdejeunesse.be » a également été annoncée. Ce site aura pour objectif de répertorier l'ensemble des OJ et leurs activités afin d'augmenter la visibilité du secteur.

H.S.

Assemblée générale du Conseil de la Jeunesse

Au CJCF, la fin de l'année a été marquée par le licenciement du secrétaire général et le lancement d'un nouveau processus de recrutement ! Le conseil a également clôturé son cycle de conférences sur l'emploi par une rencontre sur la Garantie Jeunesse qui réunissait les ministres Gossuin et Tilleux.

Enfin, lors de l'AG du 7 décembre a été actée la décision d'ouvrir un GT qui aura pour objectif de s'atteler à la révision annoncée du décret.

H.S.

FESJ – CESSOC en décembre

Une délégation de la FESJ ayant rencontré les ministres Simonis et Tillieux, un retour de ces rencontres a été effectué auprès des administrateurs de la FESJ, le renouvellement des conventions APE Plan Marshall a été confirmé par la ministre Tillieux et toutes les associations concernées devraient désormais avoir reçu la confirmation du renouvellement.

Le CA de la FESJ a également longuement débattu sur la possibilité d'associer le secteur au dispositif de la Garantie Jeunesse, ceci devant permettre d'obtenir des moyens (emplois et fonctionnement). L'idée proposée est, dans un premier temps, la création d'un questionnaire afin de relever les initiatives déjà existantes.

En vue de l'évaluation du décret Emploi, une étude a été confiée par la Communauté française à une entreprise indépendante qui vient de remettre ses conclusions sur base d'une enquête sur un échantillon réduit d'associations. La CESSOC a pu prendre connaissance de celles-ci et a déjà émis une opposition sur une des recommandations émises. Les modalités relatives à la suite du travail d'évaluation ne sont pas encore connues.

St.S.

Service citoyen... une fausse bonne idée

« Aujourd'hui, le cdH a entendu réaffirmer sa position sur l'engagement des jeunes en soutenant la création d'un service citoyen. En tant que fédérations d'organisations et d'associations de jeunes encadrant des dizaines de milliers de jeunes volontaires, nous nous opposons fermement à cette proposition! En tant que porteurs d'un projet de société élaboré par et pour les jeunes, défenseurs d'une vision du volontariat et membres de la Plateforme francophone du Volontariat, nous ne pouvons que nous exprimer contre ce dispositif.

Le premier amalgame réside dans le choix de la date; le 5 décembre est la Journée internationale du Volontariat. Pourtant, le service citoyen n'en est pas. Le volontariat est inscrit dans la loi comme un **acte libre et gratuit, orienté vers autrui**. Il défend un engagement désintéressé financièrement, porté par la seule motivation et passion de l'individu. Or, en proposant un régime d'indemnisation, un cadre strict de prestation et un statut spécifique, la proposition en l'état tend à dénaturer ce principe de gratuité et de liberté de choix du volontariat. Par ailleurs, il ne s'agirait plus non plus d'agir « pour autrui » mais plutôt de s'inscrire dans une logique d'activation, permettant une validation des compétences.

Contrairement au volontariat, le service citoyen défendu aujourd'hui n'est pas ouvert à tous mais seulement aux jeunes ayant fini « leurs études secondaires ou supérieures ». Cette vision selon laquelle seuls les jeunes les mieux lotis peuvent avoir accès à des outils et une structure pour s'investir dans un engagement citoyen est profondément dérangeante et, une fois de plus, contraire à la logique du Volontariat! À l'inverse, nous défendons, dans nos associations, un projet de société dans lequel chacun peut participer à des projets sociétaux et s'inscrire dans un processus de démocratie participative!

Le second amalgame tient au fait que la proposition défendue ce jour ressemble étroitement à une **mise à l'emploi déguisée**. Tout d'abord parce qu'articulée avec les moyens de la Garantie Jeunesse, censés soutenir la mise à l'emploi des Jeunes. Ensuite parce que, sous couvert de service, de solidarité et d'humanité, nous est vendu un énième statut précaire. Les propositions/volontés politiques n'ont-elles pas plus d'ambition que d'offrir une expérience courte, inconfortable, non protégée, à nos jeunes demandeurs d'emploi?

Les organisations et associations de jeunesse n'ont pas attendu le cdH pour permettre un engagement citoyen, au profit de notre société, visant à sensibiliser la jeunesse à des enjeux ou des besoins de société. Des dizaines de milliers de jeunes s'investissent chaque jour dans des centaines de structures. Ils sont volontaires, citoyens, responsables, actifs, critiques et solidaires. Le cdH veut créer de la nouveauté là où les jeunes qui s'investissent déjà souffrent d'un manque chronique de moyens.

Le politique nous parle d'employabilité des jeunes. Nous préférons favoriser le travail éducatif et l'implication volontaire dont les conséquences prouvées et reconnues seront de meilleures chances sur le marché de l'emploi mais certainement pas l'objectif premier de notre action.

La Belgique dispose d'un vivier très important et varié de volontaires et fait office de précurseur en matière de législation du Volontariat. Soyons-en fiers et soutenons les volontaires! »

Julien Bunckens pour le **Conseil de la Jeunesse Catholique**
Christophe Cocu pour **Relie-F**
Carlos Crespo pour **ProJeuneS**

Le 5 décembre, journée internationale du Volontariat, le CJC a co-signé avec Relie-F et Projeune-S une prise de position contre une proposition du cdH pour le service citoyen

L'accord gouvernemental décrypté

Le job étudiant compté en heures et non en jours

■ Le gouvernement fédéral souhaite changer le temps légal de travail des étudiants.

Actuellement, les étudiants ont le droit de travailler un maximum de 50 jours par an, peu importe le nombre d'heures prestées par jour. Ils bénéficient alors d'un système de cotisations sociales réduites par rapport aux travailleurs ordinaires. S'ils dépassent ce quota, les étudiants-jobistes perdent ce privilège. Le problème est que certains étudiants épuisent rapidement leurs 50 jours de travail autorisés.

L'accord de gouvernement fédéral propose de changer ce système en calculant le travail en heures et non plus en jours comme c'est le cas actuellement. Cela permettrait de donner plus de flexibilité aux étudiants, mais aussi aux employeurs.

La Fédération des étudiants francophones (Fef) n'y voit pas là un avantage.

"Un job d'étudiant sert à aider les personnes dont les ressources financières sont insuffisantes à financer leurs études supérieures, explique la présidente de la Fef, Corinne Martin. Le système actuel est donc tout à fait adapté aux besoins".

Cette réforme pourrait également causer des dérives. "La relation entre un jobiste et son employeur n'est jamais optimale. Il n'est donc pas rare de voir un étudiant se sentir obligé de travailler pendant ses examens par exemple. Plus les étudiants auront légalement le droit de travailler, plus ils seront contraints d'accepter de travailler."

La présidente de la Fef marque une troisième inquiétude. "Diminuer les règles en matière de travail étudiant favorise la concurrence entre les travailleurs étudiants et les travailleurs sous contrat de travail ordinaire car un étudiant coûte moins cher à l'embauche."

Le système particulier de l'Horeca

Le système de travail étudiant dans l'Horeca est différent des autres secteurs de travail. Un étudiant qui travaille dans

cette filière bénéficie bien sûr du système "classique", mais une fois ses 50 jours épuisés, il peut travailler en tant qu'"occasionnel" dans l'Horeca pendant 50 jours supplémentaires. L'étudiant paie alors des cotisations sociales normales, mais sur un montant forfaitaire moins élevé. Pour le président de la Fédération Horeca de Bruxelles, Yvan Roque, l'Horeca fait principalement appel aux étudiants pour remplacer les travailleurs en congé. *"Le système actuel n'est donc pas idéal car nous avons souvent besoin d'un étudiant pour quelques heures seulement, explique Yvan Roque. Calculer le travail étudiant en heures est donc bien plus adapté à nos besoins".*

Le travail étudiant concerne plus de 450 000 étudiants en Belgique, un nombre croissant depuis 2010. Le gouvernement n'a toutefois pas encore déterminé quand ni comment cette réforme sera d'application, ni même si elle le sera un jour. Mais une chose est sûre: la question du travail étudiant sera examinée durant cette législature.

N. So (st.)

"Plus les étudiants auront le droit de travailler, plus ils seront contraints de travailler."

CORINNE MARTIN
présidente de la Fef

La Libre Belgique, 6 novembre 2014



Garantie pour la jeunesse : Bruxelles mise gros

Des moyens importants vont être débloqués pour la « Garantie pour la jeunesse » à Bruxelles. Un pari risqué ? **PAR JULIEN WINKEL**

Un peu plus de 28 millions d'euros. C'est ce que devraient consacrer les différentes instances bruxelloises (Région de Bruxelles-Capitale, Cocof, etc.) à la mise en place de la fameuse Garantie pour la jeunesse dans la capitale. Franchise « Made in Brussels » née d'une initiative européenne (voir encadré), la Garantie pour la jeunesse a un objectif clair : lutter contre le chômage des jeunes de moins de 25 ans et améliorer leurs compétences. Au programme : 3.000 formations, 2.000 stages et 1.000 emplois. Six mille offres au total. Ce chiffre ne tombe pas du ciel. Douze mille jeunes s'inscrivent en moyenne chaque année chez Actiris. Six mille trouveraient un emploi dans les six mois et n'auraient pas besoin d'aide. Six mille autres seraient plus en difficulté. C'est à eux que s'adresse la Garantie pour la jeunesse.

Lors d'une conférence de presse tenue au cabinet de Didier Gosuin (FDF), ministre de l'Emploi et de la Formation, les différents organismes

impliqués dans le projet - Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB - ont détaillé ce qu'ils mettront en place. Sans oublier, bien sûr, d'insister sur la fameuse concertation ayant permis d'accoucher du projet.

Une batterie de mesures

À partir du 1^{er} janvier 2015, les 136 conseillers d'Actiris recevront uniquement le public jeune trois après-midi par semaine. Dans un premier temps, un accompagnement « traditionnel » leur sera proposé (CV, lettres de motivation, tests de langues, tests de connaissances de base). Au bout de quatre à six mois, ceux qui n'ont pas trouvé de travail seront soit orientés vers les partenaires pour des accompagnements plus spécifiques (ex. : alphabétisation...), soit estampillés « Garantie pour la jeunesse » et prêts à se voir proposer un stage, une offre d'emploi ou une formation.

Pour les prendre en charge, un service Youth Guarantee a été créé au sein

d'Actiris en octobre 2013. Depuis lors, il a basé son travail principalement sur l'offre de stages de transition, lancés par l'ancienne ministre fédérale de l'Emploi, Monica De Coninck (sp.a). De l'aveu même de Grégor Chapelle, directeur général d'Actiris, le résultat semble pour l'heure quelque peu décevant. À la fin octobre, 714 stages avaient été attribués. « Les critères que les jeunes doivent remplir pour accéder aux stages sont trop restrictifs », a-t-il argumenté lors de la conférence

Au programme :
3.000 formations,
2.000 stages
et 1.000 emplois.

de presse. Avant d'annoncer que la Région bruxelloise allait tenter de les assouplir. Elle peut effectivement le faire : les compétences réglementaires en matière d'accès au stage de





transition sont passées aux Régions à la suite de la sixième réforme de l'État. Détail important : le service s'occupera aussi de l'offre d'emplois. Un défi. 1.000 emplois, c'est beaucoup. Trop ? « 125 postes vont être créés dans le cadre des conventions premier emploi, enchaîne Grégor Chapelle. Nous en avons déjà 96. Pour le reste, il y a aussi les ACS, les PTP et les offres d'emplois d'Actiris. »

Le service Youth Guarantee devrait être renforcé à partir de janvier 2015 puisque ses effectifs passeront de 13 job coaches à 23. Malgré cela, il semble clair qu'il ne pourra pas assurer aux jeunes un emploi ou un stage dès aujourd'hui. Les jeunes ne devraient donc pas être envoyés d'office vers lui. Dans un premier temps, ce sera probablement le service qui ira piocher dans la « réserve » des jeunes estampillés « Youth Guarantee ». Avant de tourner à plein régime et de garantir quelque chose à chaque jeune ? C'est le pari qui est fait.

La formation ne devrait pas être en reste non plus. Mille formations devront être créées par Bruxelles Formation. Actiris devrait également lui commander des formations ainsi qu'au VDAB Brussel pour un montant de 3,5 millions d'euros. Enfin, l'offre de formation sera également développée par Bruxelles Formation en partenariat avec l'enseignement de promotion sociale, les organismes d'ISP, etc.

Un projet européen

Le 22 avril 2013, le Conseil des ministres de l'Union européenne adoptait une « recommandation sur l'établissement d'une garantie pour la jeunesse », entérinée par le Conseil européen fin juin 2013. Elle se basait sur une proposition faite par la Commission européenne en décembre 2012.

Demi-vérité ?

Bruxelles a donc décidé de mettre 28 millions sur la table. Une somme importante... et risquée ? Lors de la conférence de presse, Grégor Chapelle n'a en tout cas pas manqué de se plaindre de la lenteur des financements européens à destination du projet. Une affirmation qui sonne comme une demi-vérité. Certes, les deniers en provenance de l'UE ne sont toujours pas sur la table. Mais la Belgique et Bruxelles ne semblent pas exemptes de tout reproche dans cette affaire.

Bruxelles ne semble pas exempte de reproches.

Pourquoi ? La Youth Guarantee, comme on l'appelle au niveau européen, s'appuie notamment sur un soutien financier provenant de la Youth Employment Initiative. Cette initiative européenne concentre son aide sur les régions enregistrant un taux de chômage des jeunes supérieur à 25% et sur les jeunes NEET (Not in Employment, Education or Training). Elle est dotée d'un financement « à trois têtes ». Les fonds proviennent en premier lieu d'une ligne budgétaire spécifique consacrée à l'emploi des jeunes, de trois milliards d'euros. De cette enveloppe, la Belgique a obtenu 39,64 millions à répartir sur 2014 et 2015. Bruxelles obtiendra ± 13 millions d'euros. Deuxièmement, une contribution au moins égale vient des allocations nationales du Fonds social européen (FSE). Pour la Belgique, il s'agira donc également de 39,64 millions d'euros et de 13 millions pour Bruxelles. Enfin, d'après les règles du

FSE, le financement nécessite un cofinancement des financeurs publics nationaux (États, conseils régionaux...). Dans le cadre de la Youth Guarantee, le montant en provenance des Régions et Communautés en Belgique s'élèvera donc aussi à 39,64 millions d'euros... et à ± 13 millions pour Bruxelles.

Au total, Bruxelles devrait donc bénéficier de 39 millions d'euros sur 2014 et 2015 pour financer la Garantie pour la jeunesse par le biais des moyens de la Youth Employment Initiative. Les 28 millions d'euros annoncés en conférence de presse viennent en quelque sorte « couvrir » les 13 millions que les financeurs publics doivent mettre sur la table dans le cadre du cofinancement FSE.

Les griefs de Grégor Chapelle se portent notamment sur l'autre partie du financement FSE. Celui provenant des allocations nationales du FSE. Un financement toujours en attente. Mais il semble y avoir une raison. Pour bénéficier des sous du FSE, les États et Régions doivent notamment rendre des « programmes opérationnels » (PO) à la Commission européenne. Des PO qui précisent les mesures et actions qui pourront être financées. Or, il semblerait que les PO couvrant Bruxelles – et les autres – aient été remis assez tard, après mai 2014. En cause : la complexité belge. Avant de rendre les PO, il a en effet fallu que les Régions et Communautés se mettent d'accord sur une clef de répartition des moyens FSE disponibles. Or, « les accords belgo-belges au niveau des clés de répartition ont pris du temps et retardé l'introduction des PO », nous dit-on du côté de l'Agence Fonds social européen.

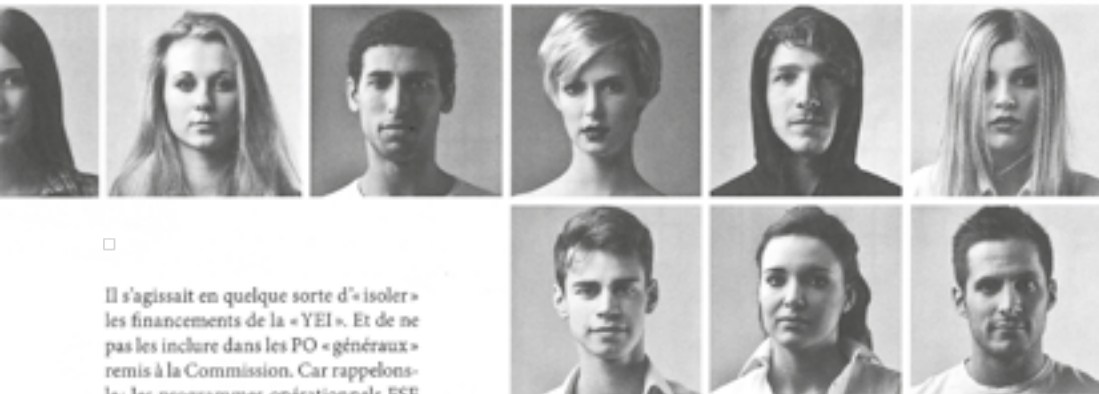
Autre point : afin d'éviter de trop grands délais pour les financements FSE de la Youth Employment Initiative, la Commission européenne avait prévu que les États puissent accélérer la procédure traditionnelle en rendant des programmes opérationnels spécifiques spécialement dévolus à celle-ci.

20

www.alterechos.be

14 POLITIQUE DE JEUNESSE & VIE ASSOCIATIVE | REVUE DE PRESSE

CORRESPONDANCE 147 | janvier - février 2015



© SHUTTERSTOCK

Il s'agissait en quelque sorte d'isoler les financements de la «YEI». Et de ne pas les inclure dans les PO «généraux» remis à la Commission. Car rappelons-le: les programmes opérationnels FSE contiennent bien d'autres mesures que celles relatives à la Youth Employment Initiative. La France et l'Italie ont procédé de la sorte. Et ont vu leurs programmes adoptés en juin et juillet. Bruxelles, pas plus que les autres entités belges, ne s'est pas servi de cette possibilité. Probablement pour les mêmes raisons de complexité institutionnelle évoquées plus haut.

Un risque qui mérite d'être pris

Voilà donc Bruxelles qui cofinance des mesures contenues dans des programmes opérationnels pas encore

approuvés. Une fois que ceux-ci l'auront été, ce ne sera pas pour autant fini. Le FSE ne versera pas sa manne financière comme cela. Il faudra que Bruxelles avance les sous afin de financer les mesures avant les contrôles de validation menés par le FSE. Un cas de figure qui vaut également pour la fameuse «ligne budgétaire» spécifique consacrée à l'emploi des jeunes, premier pilier de financement de la Youth Employment Initiative. Ici aussi, il faudra avancer l'argent.

Dans ce contexte, les 28 millions annoncés devraient servir autant à cofinancer qu'à préfinancer. Un risque, certes. Mais qui est à la hauteur du défi de l'emploi des jeunes dans la capitale. Il mérite donc probablement d'être pris. ■

WEB+

- Alter Échos n°375 du 31.01.2014 : «Des jeunes 100% garantis ?»
- Alter Échos n°362 du 14.06.2013 : «Chômage des jeunes: l'Europe s'agite»

Le volontariat n'est pas là pour sauver l'emploi

En ces temps de crise, deux dangereuses tentations planent sur le statut du volontariat : vouloir en faire une forme de sous-emploi mal payé ou une punition pour chômeur de longue durée. La Plate-forme francophone du volontariat est plus que jamais sur ses gardes.

PAR CÉLINE GAUTIER

« **V**olontaire », un mot qui veut dire beaucoup de choses... Selon la loi de 2005, il désigne une personne exerçant une activité pour autrui « sans rétribution ni obligation » au sein d'une organisation. La Plate-forme francophone du volontariat (PFV) estime à plus d'un million et demi le nombre de citoyens belges qui travaillent dans ce cadre. Dans le langage courant, « volontaire » désigne aussi le bénévole qui effectue un acte gratuit

dans un cercle familial ou de proximité. Et puis, parfois, il désigne de manière plus floue une personne sympa qui fait quelque chose pour les autres, sans qu'on ait dû lui mettre un fusil sur la tempe. C'est le cas par exemple des « volontaires d'entreprises », ces employés qui consacrent quelques heures de leur temps de travail (rémunéré, donc) à une activité citoyenne qui fait office de team-building. Pour Gaëtane Convent, coordinatrice de la PFV, il ne faut pas appeler cela du volontariat. « Méfions-nous de ces amalgames de plus en plus fréquents. Un travail citoyen rémunéré, ce n'est pas la même chose qu'un acte gratuit. » Le danger, c'est qu'on floute les contours du volontariat – le vrai – pour en faire un statut hybride, qui puisse servir à boucher tous les trous...

Déjà, en ces temps de crise, les associations ont tendance à remplacer des travailleurs par des volontaires. Le dernier « Baromètre 2013 des associations », réalisé par la Fondation Roi Baudouin, montre en effet une nette dégradation de la situation économique des associations, suite à la crise de 2008 mais avec un léger effet de retard. En 2013, 19% d'entre elles ont licencié (sans compter les réductions d'horaires et passages à temps partiels) et 33% admettent avoir dû recourir davantage aux bénévoles. Leur engagement a également tendance à se « professionnaliser » (demande de CV et de lettres de motivation, recherche de profils précis, octroi de formations...). Benoît Fontaine, coordinateur de l'Observatoire de la vie associative : « La pression est de plus en plus forte sur les revenus des associations, qui sont obligées de comprimer les coûts, notamment sur le personnel. Dès lors, on essaie



« Il semblerait que soient organisés de plus en plus de contrôles de chômeurs faisant du volontariat dans des ASBL. »

Zoé Genot, chef de groupe Écolo au parlement bruxellois

de faire faire par des bénévoles ce qu'on faisait faire avant par des salariés ou des sous-traitants. C'est une tendance très marquée et inquiétante mais qui a ses limites: le volontariat demande un certain encadrement. Ça a aussi un coût. On ne peut pas remplacer des salariés en pensant que rien ne va changer. Ce n'est pas vrai.»

Cette concurrence entre travailleurs et volontaires au sein des associations est déjà préoccupante, mais la coordinatrice de la PFV craint surtout que le phénomène ne se répande: «Là où ça nous inquiète très fort, c'est que même l'État songe à remplacer des travailleurs par des volontaires!» Deux exemples: la SNCB et la police. En 2012, la SNCB a recruté des volontaires pour ouvrir et fermer les portes de certaines gares dans lesquelles les guichets allaient être remplacés par des distributeurs automatiques. L'idée est également revenue récemment à la police, où certains envisagent de pouvoir engager des citoyens pour pallier les manques d'effectifs, sous un statut proche de celui des pompiers volontaires. La Plate-forme du volontariat s'y est fermement opposée, rappelant qu'il existe toujours un vide juridique pour les pompiers volontaires qui représentent 66% des pompiers du pays. La loi-cadre est fixée, mais elle reste une coquille vide étant donné que les arrêtés d'application fixant le statut ou le mode de rémunération font toujours défaut. D'un point de vue légal, la question de ces volontaires qui rejoindraient la police est donc déjà épineuse. D'un point de vue éthique, elle l'est plus encore. Face à une crise économique, la tentation est grande de faire appel à des volontaires au lieu de créer des emplois, quitte à détourner une fois de plus le statut du volontariat.»

Ce «détournement» que l'on craint tant à la Plate-forme francophone pour le volontariat serait la conséquence inévitable d'une augmentation des plafonds pour le défraiement des

volontaires. «C'est la question que nous traitons le plus en ce moment, explique Gaëtane Convent. Ça revient tout le temps.» Actuellement, la loi autorise à indemniser les volontaires pour leurs frais (déplacements, repas, téléphone, matériel de bureau,...), sans justificatif, jusqu'à 24,79 euros par jour (avec un maximum de 991,57 euros par an). «Ce n'est pas une manière indirecte de rémunérer mais simplement d'enlever un obstacle au volontariat». Or, les barèmes actuels font déjà office d'incitant, dans certains cas. «On y voit parfois une manière d'arrondir ses fins de mois. Pour certaines personnes, cela devient impensable que l'on fasse un acte gratuitement.»

Vers du volontariat «forcé» ?

La plus vaste étude jamais réalisée en Belgique sur les actes gratuits (volontariat formel et informel) est actuellement en cours. Elle sonde 13.000 ménages et est coordonnée par la Fondation Roi Baudouin. Elle devrait permettre de voir plus clair quant aux motivations qui se cachent derrière le don de temps: altruisme, envie de s'occuper, de développer des compétences, d'élargir son réseau social, de trouver du travail...

Pour Zoé Genot, chef de groupe Écolo au parlement bruxellois, la plus-value du volontariat ne fait aucun doute, tant pour la personne que pour la société. En avril 2014, sous l'ancienne législature, elle avait interpellé Monica De Coninck, alors ministre de l'Emploi, sur «le contrôle des chômeurs faisant du volontariat». Selon la députée, «il semblerait que soient organisés de plus en plus de contrôles de chômeurs faisant du volontariat dans des ASBL, que ce soit à un poste d'administrateur ou à un autre». Censés occuper leur temps à une recherche d'emploi, les chômeurs

doivent en effet demander l'autorisation de l'Onem avant de s'engager comme volontaires. La ministre n'avait pas pu alors donner de précisions quant aux nombres de demandes reçues, de refus et de contrôles effectués. À la Plate-forme francophone du volontariat, sauf rares exceptions, on n'a pas connaissance de refus injustifiés. En revanche, on constate que les employés de l'Onem ou des syndicats méconnaissent souvent la question et concluent un peu vite que le volontariat est interdit aux chômeurs.

Depuis 2014, la loi autorise les étrangers non européens en situation régulière à effectuer du volontariat, mais certaines catégories de population (comme les sans-papiers) ne peuvent toujours pas prétendre à ce statut. «Il n'y a pas une ligne sur le volontariat dans l'accord du nouveau gouvernement fédéral», déplore Gaëtane Convent. En revanche, les négociateurs de la suédoise ont déclaré vouloir proposer aux chômeurs de longue durée une sortie du système de dégressivité de leurs allocations en échange de deux demi-jours par semaine de travail d'intérêt général. Il faudrait pour ce faire que les Régions, partiellement compétentes en la matière, collaborent. Éliane Tillieux (PS), ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation, a déjà dit non. Quant à Marie-Kristine Vanboeckestael, administratrice générale du Forem, elle a déclaré qu'elle n'avait pas d'agent disponible pour encadrer et contrôler ce travail «optionnel», alors qu'elle en manque déjà pour l'accompagnement des chercheurs d'emploi. Pour Gaëtane Convent, il y a clairement un paradoxe – et une dérive: «On n'encourage pas le volontariat, mais on active les chômeurs avec des discours prescripteurs.» Est-ce cela qu'on appelle une politique «volontaire»? ■

Une enquête sur 2 000 jeunes adultes

Qui est-elle, cette jeune génération qui découvre le monde professionnel enthousiaste mais inquiète? Qui sont-ils ces jeunes Belges âgés entre 25 et 35 ans qui aménagent leur avenir en fonction de ce qu'ils ressentent de la crise? Quelles sont leurs attentes? Quelles sont leurs craintes? Et sur qui s'appuient-ils pour conquérir leur idéal de vie?

Afin d'éclairer ces questions, la Fondation P&V clôture, en partenariat avec la VUB et le groupe P&V Assurances, une vaste enquête appuyée sur un sondage réalisé auprès de 2 000 jeunes adultes belges durant l'automne 2013.

Avant de sortir un livre-concluseif en 2015, la Fondation a publié trois grands rapports. Le premier s'interrogeait sur la manière dont les jeunes envisagent leur génération par rapport à celle de leurs parents. Est-elle meilleure? Plus facile? Plus complexe?

Le deuxième interpellait les jeunes sur l'idéal professionnel qu'ils se donnaient.

Le troisième et dernier rapport que "La Libre" a pu découvrir en intégralité et que nous présentons ici, explore les risques socio-économiques redoutés par les jeunes et se demande, avec eux, quelles seraient les structures, les institutions ou les croyances qui leur permettraient de les surmonter et d'atteindre leur idéal de vie.

L'étude, intéressante, révèle quelques surprises.

Un des points mis en exergue, dès l'introduction, est cependant la différence énorme qui existe entre la perception de l'avenir considérée de manière personnelle ou sociale. En d'autres mots, le futur de la société est vu avec beaucoup de pessimisme, alors que le futur personnel est envisagé avec bien plus d'optimisme.

Ce sont les aspirations et les craintes concernant cet avenir personnel qui ont été étudiées par Mark Elchardus, coordinateur du projet.

Bosco d'Otreppe

80%

CONFIANTS

Huit sondés sur dix voient avec optimisme leur avenir personnel, mais pas celui de la société.

54%

TRAVAIL PLUS DUR

Plus de la moitié des jeunes adultes belges sont persuadés qu'ils devront travailler plus durement que leurs prédécesseurs.

84%

DES MUSULMANS

Un tiers des personnes comptent sur Allah pour améliorer leur futur, alors que seuls 16% des chrétiens comptent sur Dieu.

Ils ont peur de devoir travailler plus dur

Qu'est-ce qui inquiète les jeunes Belges? Plusieurs études et plusieurs sociologues influencés notamment par les travaux d'un Ulrich Beck ont décrit notre société occidentale comme étant en proie à de multiples menaces qui pèsent de tous côtés sur des individus essouffés. L'étude de la Fondation P&V est plus optimiste concernant les jeunes Belges. Parmi seize risques qui leur ont été énoncés (problèmes économiques, familiaux, sociaux...), seuls quatre d'entre eux ont inquiété une majorité des jeunes. "En règle générale", explique l'étude, "on peut dire que de nombreux jeunes adultes belges ne sentent pas vraiment leur qualité de vie menacée."

Sont-ils sauvés pour autant? Non. Certains groupes sont plus inquiets que d'autres (voir ci-contre), et il est évident que la récente crise a laissé dans son sillage une écume amère pour beaucoup.

Ainsi, 54% des jeunes estiment qu'ils devront travailler de plus en plus dur; que des économies seront indispensables (42%) et, aussi, que le risque de ne plus pouvoir partir en vacances est important (30%). Manifestement, explique P&V, qui observe que les risques les plus redoutés sont de nature socio-économique, une part des jeunes adultes voit sa prospérité menacée et craint de devoir travailler de plus en plus.

Le souci des enfants

A côté de ces craintes, d'autres menaces, plus minoritaires, émergent. Un jeune Belge sur cinq craint ainsi que son environnement immédiat se détériore. Poser un jeune Belge sur trois, une installation trop importante d'étrangers est redoutée. L'avenir des enfants ainsi que leurs fréquentations sont aussi un souci qui semble permanent et qui figure parmi le top cinq des risques les plus appréhendés.

840

Seule l'Union européenne garde une certaine aura

Inquiets ou enthousiastes, sur qui comptent-ils les jeunes pour réaliser leurs idéaux et déjouer les risques inhérents à leurs projets personnels?

Première donnée marquante: lorsqu'il s'agit de leur propre existence, les 25-35 ans n'attendent plus rien de la politique. Seuls 16% des jeunes Belges comptent sur le monde politique pour résoudre leurs problèmes personnels, alors que 96% d'entre eux préfèrent s'appuyer sur eux-mêmes ou sur leur partenaire (88%). Quel est encore le sens de la politique si l'être humain ne la croit plus capable de répondre à ses problèmes ou de l'aider dans ses projets? s'interroge la Fondation P&V. L'échec de la politique, pour les chercheurs, semble cuisant.

"Malgré tout, et c'est une surprise", nous explique Mark Elchardus, coordinateur de l'étude, "53% des jeunes sondés accordent encore une importance à l'Union européenne." Plus intrigant encore, ce sont les musulmans et les électeurs de Groen qui comptent le plus sur l'Union. Malgré des élections européennes qui passent pourtant souvent inaperçues, l'Union garde donc une certaine aura auprès des jeunes. "Ils se rendent compte en tout cas de l'influence qu'elle a sur leur vie", explique Mark Elchardus.

Dieu est dépassé par la technologie

Rien derrière la politique, subsiste pourtant une dernière institution qui n'est plus reconnue par beaucoup

47%

FOI EN LA SCIENCE

Près d'un jeune adulte sur deux compte beaucoup sur la science et la technologie pour la réalisation de leurs idéaux personnels.

30%

PAS DE VACANCES

Un tiers des personnes interrogées craignent de ne plus pouvoir se permettre de partir en vacances dans les années qui viennent.

24%

POUVOIRS PUBLICS

Les pouvoirs publics recueillent un peu plus de suffrages que le monde politique: 24% comptent (beaucoup) sur eux, 43% un peu et 33% pas du tout.

96%

INDIVIDUALISTES

Sur qui comptent-ils pour les aider à façonner leur avenir personnel? A cette question, 96% des jeunes adultes répondent sur "eux-mêmes", mais aussi "sur leur partenaire" (88%) ou "leur famille" (74%).

42%

FAIRE DES ÉCONOMIES

Quatre jeunes adultes sur dix estiment "très grand" le risque de devoir économiser dans les années à venir pour assurer leur confort de vie personnel.

84%

REJET POLITIQUE

Plus de huit sur dix des sondés ne comptent pas ou peu sur la politique pour améliorer leur avenir personnel.

comme un auxiliaire idéal: seuls 4% des jeunes comptent encore "beaucoup" sur l'Église. Il s'agit bien là d'une crise de l'institution puisque 19% des jeunes comptent encore un peu ou beaucoup sur la religion de manière générale et, chiffre éloquent, que deux chrétiens pratiquants sur trois ne s'appuient même plus sur leur propre Église.

Notons également que l'islam n'est pas du tout touché par cette défiance, ce qui permet de constater deux formes très différentes de religion qui construisent un rapport totalement différent à la vie quotidienne. "Les chrétiens comptent sur leurs propres capacités, très peu sur Dieu. Les musulmans comptent au contraire sur leurs propres capacités que sur Allah", précise l'étude.

Si ce n'est donc sur Dieu et la politique, remis au placard de l'espérance, les jeunes comptent majoritairement sur eux-mêmes, leurs proches, leur employeur et... la technologie et la science (pour 76% d'entre eux). "Il y a pris d'un siècle, expliquent les chercheurs, le sociologue allemand Max Weber faisait de l'abandon d'une vision traditionnelle magique du monde au profit d'un esprit rationnel et calculateur un trait majeur de l'évolution moderne de la société. Il qualifiait cette évolution de "désenchantement du monde". Les conclusions de l'étude vont dans le même sens: les jeunes belges se retrouvent dans ce "désenchantement", et plaquent donc beaucoup d'attentes dans la science et la technologie.

840

auprès de 2 000 jeunes de 25 à 35 ans

“Ce qui structure la société, c’est le niveau d’éducation”

■ Pour Mark Elchardus, le niveau d’éducation est le facteur structurant notre société belge.

Entretien **Bosco d’Otreppe**

Chercheur à la VUB, Mark Elchardus a coordonné l’étude de la Fondation P&V. Au vu des résultats insiste-t-il, on ne peut parler de génération perdue. “Ceux qui se sentent réellement menacés ne représentent que 15 % de cette génération, pas plus.”

Pourtant la crise est passée par là.

Oui, mais malgré tout, dans les faits, cette génération s’en sort bien. Même une bonne partie des jeunes qui se sentent menacés ne le sont pas parce qu’ils ont objectivement une mauvaise situation, mais parce qu’ils ont une vision négative de l’avenir de la société dans son ensemble. Dans la partie francophone du pays, quelqu’un qui a tout pour réussir aura une vision plus négative de son avenir personnel que son homologue flamand, tant il sera in-

fluencé par le contexte social et non par la réalité de ce qu’il vit.

Les différences de choix politiques n’ont que très peu de liens avec la perception que l’on a de l’avenir.

Oui. Par contre il y a un nouveau facteur structurant dans la société, c’est le niveau d’éducation qui influence énormément la vie des gens, leurs attitudes et leur position socio-économique. Les niveaux d’éducation aujourd’hui sont aussi structurants que les différentes classes dans l’ancien régime. En terme de longévité de la vie par exemple, il y a 7 ans de différence entre les personnes qui ont un bon niveau d’éducation et les autres. On se marie entre soi, et plus les niveaux d’éducation sont inégalitaires, moins il y a de mobilité sociale.

La famille reste très importante.

Oui, le noyau familial nucléaire, c’est-à-dire le partenaire et les enfants reste important, mais pas spécialement le mariage qui en tant que tel ne représente plus grand-chose pour les jeunes. Ce qui m’a surpris également, c’est l’importance accordée à la famille élargie. Les résultats sont très nets : ceux

“Ce qui m’inquiète, c’est que l’espérance concernant non plus l’avenir personnel mais l’avenir de la société est au plus bas.”



MARK ELCHARDUS
Sociologue,
chercheur à l’ULB.

qui peuvent compter sur leur famille portent un regard beaucoup plus positif sur leur avenir personnel. Ce n’est, a contrario, plus du tout le cas de la politique.

Les jeunes restent donc globalement assez positifs concernant leur avenir personnel. Cela peut-il avoir des répercussions concrètes, ne fût-ce que pour l’économie ?

Bien entendu, c’est un facteur important pour l’essor d’une société et pour son dynamisme. Mais ce qui m’inquiète, c’est que l’espérance concernant non plus l’avenir personnel mais l’avenir de la société est au plus bas. Cette sensation que tout ira mal, ce “déclinisme” pourrait nous nuire. C’est ce sentiment qui alimente le sentiment d’insécurité sociale, le populisme et la peur. Il faut faire attention car ce déclinisme pourrait gâcher l’optimisme que les gens ont concernant leur vie personnelle, et qui est une véritable ressource pour la société. Travaillons donc pour reconcilier les jeunes et la politique, car si la politique n’est plus capable de répondre aux besoins personnels de chacun, c’est qu’elle a perdu tout son sens.

La Libre Belgique, 10 décembre 2014

Appel aux OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante :
correspondance@cjc.be

Le Conseil Jeunesse Développement et les Guides Catholiques de Belgique, partenaires au service des camps à l'étranger

Depuis deux ans, les Guides proposent un nouveau programme aux groupes partant en camp à l'étranger : Tour d'Horizon. Une solide équipe encadre les jeunes au fil des étapes de leur projet : le choix, la préparation et le retour sur le vécu. Réflexion et partage d'expériences sont au cœur de ce parcours.

Grâce à la mise en réseau du CJC, il est apparu évident que les Guides et le CJD avaient la possibilité de renforcer leurs projets associatifs respectifs par une participation du CJD au programme Tour d'Horizon.

Le CJD intervient donc à deux reprises.

- Un week-end réunissant les jeunes et leurs animateurs. Une centaine de participants s'y retrouvent pour échanger leurs pratiques, puiser de nouvelles idées, recevoir des informations utiles et se préparer aux rencontres interculturelles. Tandis que les Guides offrent leur soutien méthodologique et pédagogique, le CJD apporte son expertise en matière d'interculturalité et de préparation au voyage solidaire. L'« after camp ». Parce qu'un projet n'est bénéfique que si on prend le temps d'y réfléchir a posteriori, nous organisons un moment de retrouvailles une fois les camps terminés. C'est, pour les groupes, l'occasion de partager leurs expériences en adoptant un regard critique et analytique.
- La collaboration entre le CJD et les Guides offre une réelle plus-value à ce programme. Un véritable succès !

Le Festival Jeunes « Choose Life »

Tu aimes être en relation, être relié aux autres ? Toujours plus ? Mais comment ? Avec qui ? Pour quoi ? À qui es-tu vraiment connecté ? Qu'est-ce qui te branche ? Et ta relation à Celui qui te dépasse, à Dieu et au Christ ? S'il avait quelque chose à voir dans tout cela et dans ta vie ?

Si tu veux prendre du temps pour réfléchir à ce qui est important dans tes connexions, alors viens nous rejoindre au Festival « Choose Life » en avril 2015 ! Viens te donner un temps avec d'autres pour réfléchir à ce qui nous met en réseau et nous relie. Qu'est-ce qui est vraiment essentiel dans nos choix de connexions, de relations ? Comment choisir ce qui est vraiment important pour toi et te fait vivre ?

Il se pourrait bien que nous fassions une découverte : un « Cloud » nous connecte les uns aux autres, pas si virtuel que ça ! Dieu est là aussi, viens le découvrir !

Be connected ! Be linked !

Informations pratiques

Du 13 au 17 avril 2015 au Collège Saint-Vincent à Soignies.

Contact

Éric Vollen Téléphone 0474 452 446

Prochaines formations chez Volont'R

Formation « Volontariat et écoute + perfectionnement »

Public

Cette formation s'adresse à toute personne qui exerce ou qui veut commencer du volontariat.

Objectifs :

Cette formation a pour but de répondre aux besoins des volontaires, de découvrir comment être à l'écoute de l'autre et d'apprendre à reformuler. Elle développe la théorisation des règles d'une bonne écoute. Elle donne les clefs pour comprendre quand concrètement les volontaires sont écoutés/à l'écoute. Lors de cette formation, les volontaires apprendront le concept de la carte du monde qui est unique pour chacun. Le troisième jour de formation sera consacré à la mise en pratique des concepts théoriques vu lors des deux premières journées.

Formatrice :

La formation est dispensée par Madame Emmanuelle Charlier, licenciée en psychologie, Certificat Européen de psychothérapie, Master P.N.L.

Dates et lieu :

La formation se déroule sur trois journées de 9 h 30 à 16 heures (accueil dès 9 heures).
Cette formation aura lieu les jeudis 3, 10 et 24 mars 2015, à Bruxelles.

Prix :

La formation est gratuite pour les membres de Volont'R.
Le prix est de 45 € pour les demandeurs d'emploi et les étudiants.
Le prix est de 120 € pour les personnes extérieures.

Formation « Être volontaire auprès de personnes désorientées »

Public

Cette formation s'adresse à toute personne qui exerce ou qui veut commencer du volontariat auprès de personnes désorientées (confuses, atteintes de désordres psychiques ou neurologiques).

Objectifs

Cette formation a pour but de mieux comprendre et gérer la relation à ces personnes :
Elle est basée sur :

- l'explication des troubles liés aux démences ;
- l'exploration de l'histoire de vie de ces personnes afin d'assurer une meilleure prise en charge globale ;
- l'explication d'outils d'interactions non verbaux ;

Ceci dans le but de permettre à ces patients/résidents de rester des personnes ayant encore beaucoup de choses à nous dire...

Formatrice

La formation est dispensée par Madame Emmanuelle Charlier, licenciée en psychologie, Certificat Européen de psychothérapie, Master P.N.L.

Date et lieu

La formation se déroule sur une journée de 9 h 30 à 16 heures (accueil dès 9 heures).
Cette formation aura lieu le 28 avril 2015, à Bruxelles.

Prix

Le prix est de 15 € pour les membres de Volont'R, les demandeurs d'emploi et les étudiants.
Le prix est de 40 € euros pour les personnes extérieures.

ACMJ annonce la sortie de son livre « Médias et Informations »

Notre livre « **Médias et Informations** » vient de sortir ! Édité et imprimé par De Boeck, il va vous aider à aborder l'éducation aux médias auprès des jeunes.

En 200 pages, *Julien Lecomte* et *Action Ciné Médias Jeunes* vous initient à un usage concret et critique des différents médias en répondant à toutes vos questions, qu'est-ce qu'un média, qu'est-ce que l'information, comment apprendre aux élèves de distinguer une information fiable d'une information qui ne l'est pas ?

Plus de 40 activités pédagogiques à aborder en classe sur la presse écrite et en ligne, l'information à la télé et à la radio, les encyclopédies collaboratives ainsi que les réseaux sociaux.

Vous êtes enseignant ou simplement à la recherche d'explications et de solutions face à la masse d'information quotidienne ? « Médias et Informations » est votre allié !

Disponible en librairie et sur le site internet de De Boeck au prix de 24,90 euros, il est aussi téléchargeable en version numérique sur le lien suivant : http://secondaire.deboeck.com/titres/131362_1/medias-informations.html.



J&S: Du tonus pour le blocus

Après coup, on se demande toujours s'il est possible d'entamer sereinement son blocus : comment faire face au stress et gérer au mieux son temps, concilier rythme de travail et vie sociale, quelles attitudes adopter pour affronter les examens... Ce sont souvent des questions auxquelles les étudiants réfléchissent trop tard.

Petits trucs et astuces dans le **nouveau kit Starting Bloque** ! En effet, la période d'examens a déjà bien débuté, mais il n'est jamais trop tard pour recevoir des conseils, et puis quel bel outil à se procurer pour le prochain blocus.

Créé par des jeunes pour des jeunes, le kit regorge de conseils pour traverser la bloquer le plus sereinement possible. Édité par Jeunesse & Santé, en partenariat avec la Mutualité chrétienne, le kit est conçu comme un véritable compagnon de blocus pour les étudiants bacheliers.

Un nouveau design, des nouveaux conseils, de nouvelles approches... bref un tout nouveau kit composé de 3 éléments :

- Un planning d'étude à afficher et... à remplir. Humour et conseils pour organiser son effort tout en déstressant.
- Sept fiches thématiques avec des principes simples pour rendre le travail efficace et agréable. Les thèmes brassés sont le stress, l'alimentation, la méthodologie, l'organisation du temps, la consommation, les relais et relations sociales et quelques derniers conseils pour la route. Au recto, des blagues, des ateliers pratiques, des stickers, des tableaux... et au verso des conseils beaucoup plus sérieux.
- Une « cible anti-stress » : à accrocher sur un mur, une porte, à laisser par terre... une cible faite de gages drôles et d'autres plus sérieux pour déconnecter le temps d'un lancer de Bic et garantir l'oubli du stress.

Le kit est téléchargeable sur www.jeunesseetsante.be/startingbloque (entièrement ou en partie selon l'intérêt de l'étudiant).

J.O.C.

D'autres valeurs combattives

Vendredi 28 novembre; le mouvement J.O.C. a fait connaître son nouveau logo qui découle d'un changement de nom. Maintenant, en Wallonie et à Bruxelles, on parle des Jeunes Organisés et Combatifs.



Quelle surprise en entrant dans les nouveaux locaux J.O.C à Bruxelles! En parcourant les couloirs qui exposaient des affiches et photos des différents combats menés récemment par le mouvement, il n'y a plus de référence à l'appellation Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Et pour cause, les jeunes qui constituent cette organisation ont décidé, lors d'une longue consultation et d'un processus démocratique, d'adopter le nom "Jeunes Organisés et Combatifs". *Les initiales restent les mêmes, mais le sens et donc l'identité du mouvement évoluent.*

La réalité vécue par les jeunes

Ce changement, expliquent les responsables, veut combler l'inadéquation entre la réalité vécue par les jeunes et l'identité véhiculée par les initiales JOC". Ils en veulent pour preuve que le monde ouvrier (représenté dans la deuxième lettre du nom JOC) ne représente quasi plus de jeunes aujourd'hui, contrai-

rement à l'époque 1925 où le cardinal Cardijn a créé ce mouvement.

Le bât blesse davantage pour la lettre C du sigle J.O.C. qui signifiait le caractère chrétien du mouvement de jeunes. Joseph Cardijn, dans son intuition d'origine, l'exprimait ainsi: *"Cette destinée divine et cette vocation doivent mettre les jeunes travailleurs en contact continu avec Dieu, de sorte que leur vie devienne une vie divine, en union constante avec le Christ"*. Quand on observe la présentation de la nouvelle identité J.O.C. à Bruxelles et en Wallonie, tout le vocabulaire chrétien a disparu. De même dans les locaux du mouvement, ou sur le site internet, peu d'allusions ne subsistent à la fondation par l'abbé Cardijn. Les responsables nationaux indiquent qu'ils ne veulent pas être *"un dinosaure des mouvements sociaux passés [...] tout en gardant un lien fort et prégnant avec l'histoire de notre organisation."*

En changeant ainsi la signification de deux des lettres de J.O.C., le mouvement belge se distingue

des autres fédérations nationales. Le sigle restant le même, cela peut prêter à confusion pour un membre de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne venu de l'étranger qui découvrirait la version bruxelloise et wallonne. Un reproche qu'un ancien aumônier du mouvement, qui a également eu des responsabilités au niveau international, tient à démentir: *"Parmi l'ensemble des valeurs et principes de la J.O.C. définies par l'abbé Cardijn, les jeunes Belges ont donc choisi d'autres aspects que ceux mis en évidence dans le nom originel."* Selon l'aumônier Jacques Hanon, *"les valeurs ouvrières et chrétiennes avaient un sens quand Joseph Cardijn a fondé le mouvement."*

Sortir les jeunes de leur isolement

Le nom Jeunes Organisés et Combatifs reprend quelques autres principes essentiels du mouvement J.O.C. D'abord, c'est un mouvement par et pour les jeunes. Ensuite, les J.O.C. belges s'inscrivent dans une organisation, comme le cardinal Cardijn le mentionnait en 1925, pour *"sortir les jeunes travailleurs de leur isolement et de leur impuissance"*. Enfin, le caractère combatif de ce mouvement répond à l'objectif fixé par la J.O.C. internationale d'*"agir en faveur de l'espérance et de la liberté des jeunes"*. Ces combats quotidiens ne manquent pas en Belgique: la précarité du travail, la formation des jeunes (et son coût), le droit au logement, les politiques migratoires... Ces thématiques seront développées dans un plan d'action dès janvier prochain.

✉ Anne-Françoise de BEAUDRAP

Dimanche, 43,
7 décembre 2014

Exclusions du chômage et solidarité

Les sanctions envers les chômeurs ont explosé en 2014

■ Elles augmentent d'un quart en un an. La nouvelle procédure pour les jeunes notamment en cause.

Le nombre de sanctions prononcées par l'Office national de l'emploi (Onem) à l'égard des chômeurs a fortement progressé l'an dernier. Sur le seul premier semestre 2014, le nombre de sanctions était de 31 329, selon le rapport semestriel de l'Onem. Pour l'ensemble de l'année dernière, on devrait dépasser les 62 000 sanctions, estime le syndicat chrétien CSC. Cela représente une augmentation de près de 24% en un an. Par rapport à l'année 2011, le nombre de sanctions aura augmenté de 62%. Précisons d'emblée qu'un même chômeur peut être sanctionné plusieurs fois: il n'y a donc pas eu 62 000 chômeurs sanctionnés l'an dernier.

Disponibilité active et passive

Mais en quoi consistent ces sanctions? Depuis 2004, il existe une procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi. L'Onem procède à des évaluations, qui s'effectuent lors d'entretiens (maximum trois) dont l'objectif affirmé est de suivre le chômeur et de le soutenir dans sa recherche d'emploi. Progressivement, les différentes tranches d'âge (d'abord les jeunes, puis les plus âgés) et les différentes catégories de chômeurs (les demandeurs d'emplois puis les allocataires d'insertion qui n'ont pas encore ou pas assez travaillé) ont été soumises à ce

contrôle de la disponibilité.

En cas d'évaluations négatives par les services de l'Onem, diverses sanctions sont infligées au demandeur d'emploi (suspension, exclusion).

Sur l'année 2013, l'Onem avait sanctionné 17 140 chômeurs qui perçoivent une allocation de chômage classique (calculée sur base du travail passé), 2 707 chômeurs qui touchent une allocation d'insertion (basée sur les études) et 30 615 sanctions liées à la disponibilité passive des chômeurs (sur base des informations transmises par les organismes régionaux de l'emploi Forem, Actiris et VDAB, au sujet des chômeurs qui refusent un emploi ou une formation). Au total, le contrôle de la disponibilité (active et passive) des chômeurs avait débouché sur 50 462 sanctions en 2013.

Pour le seul premier semestre 2014, on en est déjà à 8 960 sanctions pour la disponibilité classique, 3 949 sanctions pour les bénéficiaires d'allocations d'insertion et 12 534 sanctions pour la disponibilité passive. Soit 25 443 sanctions, auxquelles il faut ajouter 5 886 sanctions prononcées dans le cadre de la nouvelle procédure spécifique aux jeunes qui s'inscrivent comme demandeurs d'emploi à la fin de leurs études.

Depuis le 1^{er} août 2013, en effet, pour être admis au bénéfice des allocations

d'insertion à la fin d'un stage d'attente de douze mois, le jeune doit obtenir une évaluation positive de ses efforts de recherche d'emploi, lors de deux entretiens, au 7^e mois et au 11^e mois du stage. En cas d'évaluation négative ou d'absence injustifiée à l'entretien, l'admission au bénéfice des allocations est reportée jusqu'à ce que le jeune ait obtenu deux évaluations positives.

Les premiers entretiens d'évaluation ont débuté en février 2014. Ils ont débouché sur 5 886 sanctions (en l'occurrence, le

report du droit aux allocations). Ce qui porte le total des sanctions au premier semestre 2014 à 31 329.

A la CSC, on dénonce "cette chasse aux chômeurs", à laquelle s'ajoutent, depuis le 1^{er} janvier 2015, la limitation des allocations d'insertion dans le temps, qui va conduire à l'exclusion de 30 000 personnes sur l'année, ainsi que les nouvelles mesures du gouvernement Michel, qui vont priver 12 700 jeunes de l'accès aux allocations d'insertion, en raison de leur âge ou de leur manque de diplôme. "Une hécatombe sociale sans précédent programmée en 2015 par le gouvernement Papillon" et accentuée par le gouvernement Michel, dit la CSC, alors que, dans le même temps, les chiffres de créations d'emplois ne sont pas bons du tout."

L. G.

5886

**SANCTIONS
POUR LES JEUNES**

Le nouveau contrôle du stage d'insertion a abouti à 5 886 sanctions au 1^{er} semestre.

31329

SANCTIONS

Au total, au 1^{er} semestre, l'Onem a infligé 31 329 sanctions. Pour 2014, on sera à plus de 60 000.

La Libre Belgique, 7 janvier 2015



Le décompte des exclus du chômage s'est poursuivi tout le week-end dans les CPAS wallons et bruxellois.

Des citoyens se bougent pour les exclus du chômage

■ Ils font une photo avec le nombre d'exclus devant chaque CPAS. Les clichés seront accrochés mardi...

Il fallait du courage, samedi, sur le coup de 14 heures, pour braver la pluie glaciale qui hésitait à virer en neige. Ils ont pourtant tenu à être là, devant le CPAS de Walhain, au cœur du Brabant wallon, centre géographique de la Belgique. Il y a là des retraités comme Daniëlle (67 ans), Chantale (61 ans) ou Michel (69 ans), ainsi qu'une poignée d'autres citoyens venus manifester leur solidarité avec les personnes exclues du chômage depuis le 1^{er} janvier 2015.

Ils participent à une initiative organisée de concert par Tout autre chose, Hart Boven Hard-Bruxelles et Acteurs des temps présents: recenser, dans les 281 CPAS de Bruxelles et de Wallonie, le nombre de victimes d'une décision du gouvernement fédéral précédent.

Le RIS ou, pire, plus rien

En 2011, l'équipe Di Rupo avait en effet décidé de limiter à trois ans le droit au chômage des personnes qui n'ont pas trouvé d'emploi à l'issue de leurs études. Ces personnes qui n'ont plus droit à des allocations d'insertion vont rejoindre la longue liste des bénéficiaires du revenu d'insertion sociale (RIS) ou, pire, se retrouveront sans le moindre droit à une aide...

Combien sont concernés? Les chiffres varient selon les sources. Si l'Onem (national) parle de 16 900 personnes en fin de droit, le Forem (wallon) évalue à plus de 30 000 le

nombre de Wallons concernés et Actiris annonce près de 5 000 exclus à Bruxelles.

Ici, à Walhain, le chiffre peut paraître dérisoire, mais il masque la réalité. Dans cette petite commune qui a le privilège de détenir le taux de chômage le moins élevé du Brabant wallon (entre 7 et 8%), les moins de 20 ans représentent 27% de la population. En revanche, les jeunes adultes (20-29 ans) ne sont plus que 10% des Walhinois... "Ce sont les jeunes concernés par les mesures: ils ont pour la plupart quitté la commune, devenue trop chère pour eux, analyse Daniëlle. Ils vont s'installer du côté de Sombreffe, de Gembloux, etc., où les taux de chômage sont nettement plus élevés." La citoyenne engagée insiste: "Il faut intégrer cela dans la réflexion:

"C'est fou, ces mesures qui touchent les plus fragiles. On est très mal barrés..."

CHANTALE
Retraitée.

il y aurait lieu de penser autrement la solidarité entre CPAS de communes "riches" et CPAS de communes qui reçoivent les pauvres des autres communes."

Chantale n'est pas directement touchée par le couperet du 1^{er} janvier: "Mais je suis personnellement très concernée par la manière dont les choses se passent dans notre pays. C'est fou, ces mesures qui frappent les plus

fragiles. On est très mal barrés..."

Une banderole de 281 clichés

Les parapluies claquent dans le vent. La photo avec la mention "89 exclus" qui se détache sur la façade du CPAS de Walhain est mise en boîte sans trop trainer. Elle viendra s'ajouter aux 280 autres photos des CPAS, "premiers réceptacles des demandes de ces chômeurs exclus" pour former une banderole géante qui sera déployée et accrochée ce mardi 6 janvier dans un lieu symbolisant cette mesure...

An. H.

La Libre Belgique, 5 janvier 2015

« Tout autre chose »

Le nouveau « mouvement citoyen » rencontre un beau succès : plus de 700 signataires après 24 heures ! En face, les partis balancent entre méfiance et adhésion.

Les mouvements « citoyens » inspirent le plus grand intérêt comme la plus grande méfiance dans les états-majors des partis. Dans le même temps. Pour ce qui concerne l'« intérêt », il a trait à l'attention renouvelée pour la politique dont ces initiatives témoignent, même si c'est de manière confuse. Quant à la dose de « méfiance », elle renvoie à la défiance vis-à-vis des formations politiques établies que les mêmes initiatives traduisent de façon éclatante.

Ainsi en fut-il lors du lancement du « G1000 » de David Van Reybrouck il y a quelques années, un mouvement indistinct, un peu aérien, même si l'on touchait là probablement à une facette principale de la « crise » multiforme qui frappe nos sociétés politiques, s'agissant d'identifier un « au-delà » de la démocratie représentative - certains avaient plaidé pour l'élection par tirage au sort ! Bref. Le G1000 a fait long feu, il a laissé sa trace.

Trois ans plus tard, voici donc « Tout autre chose » (*Le Soir* de mercredi), c'est le cas de le dire, car, comme nous le soulignons, en fait de mouvement « citoyen », celui-ci se lance tout droit dans le bain social et politique, dans le feu de l'action, comme le proclame l'« appel » fondateur qui a éveillé illico la curiosité de milliers d'internautes sur notre site internet (*le-soir.be*) et qui, après 24 heures seulement, a vu plus de 700 si-

gnataires adhérer au propos principal : « STOP ! Les idées de solidarité, de consensus et de concertation sont remises en question. Le seul horizon qui nous est désormais imposé est celui de l'austérité. Comme si, au nom d'une prétendue rigueur, il n'y avait d'autre solution que de rogner dans les salaires, les pensions, les services publics, la culture, la recherche scientifique, l'aide au développement... Comme si, au nom de la sacrosainte compétitivité, la seule option était de détricoter notre modèle social et de reporter à plus tard les défis environnementaux et climatiques. Comme s'il n'y avait pas d'alternative. »

Intérêt et méfiance, disions-nous. Les états-majors des partis balancent. Certains plus que

d'autres. Car, contrairement au G1000, indistinct politiquement, voire éploré une thématique qui « parle » davantage à la droite, « Tout autre chose » est, lui, sacré à gauche, du moins à lire son discours dominant comme à consulter la liste des septante premiers signataires à l'origine de la démarche (mouvements associatifs, culturels, syndicaux, universitaires engagés...), et ne cache pas son hostilité, radicale, pour le gouvernement fédéral aux affaires depuis près de deux mois. Alors, même si ses protagonistes renvoient dos à dos « nos gouvernements qui accélèrent la destruction de la cohésion sociale », parmi ces der-

niers, certains se sentent visés logiquement. Voir la réaction poliment distante chez les bleus : « Le MR, nous dit-on, trouve intéressant que des citoyens s'impliquent dans la vie politique et nourrissent le débat démocratique ; le MR rappelle aussi que les élections sont l'occasion d'exprimer sa vision de la société, soit en se présentant au scrutin, soit en exprimant son choix... » Lisez : le débat, la contestation, admettons, pour autant, n'oublions pas que les élections seules légitiment la constitution d'un gouvernement, de Michel I^{er} en l'oc-

currence, lequel a, il est vrai, une très large majorité démocratique à la Chambre - très flamande aussi, mais c'est une autre histoire. Tout occupé à se repositionner dans l'opposition après 25 ans de participation au pouvoir, et se heurtant frontalement au gouvernement « MR-N-VA », ou de l'« ultradroite », le PS, au sein duquel certains ont le souci de « surtout ne pas se faire déborder à gauche » tout en craignant « d'être entraînés dans un radicalisme peut-être nécessaire, sans doute criatif, mais qui n'est pas le nôtre fondamentalement, et qui reste souvent sans issue » (une équation, ça !), le PS, donc, marque officiellement son adhésion à « Tout autre chose » : « Nous avons à cœur d'écouter toutes les voix qui s'engagent pour promouvoir plus de justice et de solidarité. Ces valeurs sont

dans l'ADN du PS. Avec tous les progressistes, nous devons nous mobiliser pour les porter, ainsi que soutenir des alternatives à la politique d'austérité. Le collectif en question indique "que nous n'avons pas de problème budgétaire, mais un problème fiscal"... EA bien, le PS a déposé une proposition de loi visant à taxer les plus-values boursières plutôt que de mettre à contribution les travailleurs, les pensionnés, les jeunes, les demandeurs d'emploi... » Après avoir reçu en bureau de parti, il y a une quinzaine de jours, des représentants de « Hart boven Hard » (traduisez : le cœur avant la rigueur), mouvement en Flandre dont « Tout autre chose » se veut le pendant francophone, on se dit prêt maintenant au PS à accueillir les porte-parole de ce dernier au boulevard de l'Empereur, pour la réunion hebdomadaire des responsables socialistes.

Dans l'opposition à tous les étages, en quête eux aussi d'un positionnement porteur, les verts se réjouissent, disent-ils, de voir « un mouvement citoyen très diversifié » se lever « contre le fameux "Tina" thatcherien - There is no alternative. Après les Indigènes, le Collectif Roosevelt.be, ça continue, et ça correspond à une lame de fond, contre les politiques d'austérité tous azimuts ». Chez Ecolo toujours, on précise, empathique : « Nous sommes à côté de ce mouvement, à leurs côtés, et, du reste, des gens proches de nous, d'Élopiu, notre centre

d'études, ou qui font partie de la galaxie écologiste, figurent parmi les signataires-fondateurs. »

Quant à l'extrême gauche du PTB, que l'on a pu soupçonner un moment d'être à la manœuvre dans cette opération de mobilisation-contestation, elle joue sur du velours : « C'est formidable de voir s'élargir comme ça la résistance sociale. Après "Hart boven Hard" en Flandre, "Tout autre chose" vient en renfort du côté francophone, très bien. » En renfort aussi du PTB ? « Rien à voir ! C'est un mouvement citoyen, nous relayons ce qu'ils font en Flandre, nous allons continuer, mais nous n'avons pas de lien structurellement. Nous nous rencontrons dans les luttes, dans le mouvement social, ça, oui. »

Réplique de « Hart boven Hard », qui a réuni un millier de participants récemment au « Roma » à Anvers, et organise de remarquables « manif cyclistes » lors des grèves en front commun syndical au nord du pays, « Tout autre chose » commence très fort, on l'a dit : plus de 700 signataires de l'appel anti-austéritaire en 24 heures. Ce qui n'engage en rien son avenir : comment « durer » ? Quel message utile ? Comment relier les voix « citoyennes » ? Comment éviter démagogie et populisme ? Rien n'est joué. La belle aventure ! Ceci, seulement, est sûr : si le blocage persiste entre gouvernement et organisations syndicales, si la concertation reste au point mort, et la tension monte, « Tout autre chose » aura un boulevard. Après, on verra. ■

DAVID COPPI

AUTRE CHOSE

HART BOVEN HARD

Le Soir, 12 décembre 2014

Nous appelons à Tout Autre Chose

Voici l'appel que nous vous invitons à signer à la suite de 9 066 personnes

STOP! Les idées de solidarité, de consensus et de concertation sont remises en question. Le seul horizon qui nous est désormais imposé est celui de l'austérité. Comme si, au nom d'une prétendue rigueur, il n'y avait d'autre solution que de rogner dans les salaires, les pensions, les services publics, la culture, la recherche scientifique, l'aide au développement... Comme si, au nom de la sécurité, il n'y avait d'autre choix que de diminuer nos libertés, de nous monter les uns contre les autres et de nous mettre sous surveillance. Comme si, au nom de la sacro-sainte compétitivité, la seule option était de détricoter notre modèle social et de reporter à plus tard les défis environnementaux et climatiques. Comme s'il n'y avait pas d'alternative.

Aujourd'hui, nos gouvernants accélèrent la destruction de cette cohésion qui fait notre richesse, pour nous imposer la politique du fort qui écrase les faibles. Cette politique est injuste, ne fonctionne pas et nous entraîne dans une société de la violence. Injuste parce qu'elle frappe systématiquement les plus fragiles et qu'elle les stigmatise. L'allocataire social, le chômeur, le pensionné ou l'immigré sont soupçonnés d'abuser du système, voire de le menacer. Injuste parce qu'elle ne s'attaque pas à la spéculation, la dérégulation de l'économie, l'évasion fiscale des plus riches et l'augmentation drastique des inégalités. Mais aussi inefficace comme l'histoire le montre : les politiques d'austérité échouent systématiquement à atteindre leurs prétendus objectifs. Les pays d'Europe auxquels on impose ces recettes s'enfoncent dans la pauvreté, les inégalités, voire la violence. Nous ne voulons plus d'une société qui a peur de l'autre, peur d'elle-même, peur de son avenir. Nous disons stop à cette marche en arrière!

TOUT AUTRE CHOSE! Nous, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, avec ou sans emploi, parents, profs ou élèves, artistes, appelons aujourd'hui à prendre le chemin de la confiance et de la solidarité! Nous voulons construire une démocratie où le citoyen ne soit plus à la merci des lobbys et du pouvoir de l'argent, où chacun puisse se faire entendre. Nous croyons qu'il ne suffit pas de résister, de défendre les acquis, de préserver un modèle de société essoufflé. Que c'est d'un vrai débat démocratique que surgiront les alternatives. Qu'il faut bâtir tout autre chose. Qu'il faut intensifier le débat citoyen pour créer notre avenir commun. Que c'est dans l'exercice de nos droits que nous construirons notre bien-être partagé. Que seul le renforcement des liens sociaux nous permettra de faire face aux défis que pose notre société multiple et bigarrée. Que nous n'avons pas de problème budgétaire, mais un problème fiscal. Que l'on ne peut poser la question de la pauvreté sans poser celle des inégalités sociales et de genre. Que parler de bien-être partagé n'a de sens que si nous prenons en compte celui du reste du monde et celui des générations futures, sans oublier que la planète a des ressources limitées. Qu'une réelle justice fiscale est possible et que nous pouvons assurer une transition écologique tout en garantissant la justice sociale.

Citoyens de tous horizons, nous appelons à démultiplier le débat public, partout en Belgique, en Flandre, à Bruxelles, en Wallonie. Avec nos partenaires flamands de « Hart boven Hard », nous appelons chacun à signer ce manifeste et, plus encore, à agir avec nous pour inventer et construire ensemble une société tout autre, qui retrouve le chemin de la solidarité! C'est maintenant qu'il faut ouvrir un débat reliant tous les secteurs malmenés et fédérer les innombrables innovations locales. Il y a urgence à agir avant que la machine infernale du tout à l'argent ne broie ce qui nous reste de libertés. Rejoignez-nous.

Source : www.toutautrechose.be

www.toutautrechose.be

“Vous êtes naïfs, c’est de l’angélisme”

■ Pourtant, 120 personnes ont participé à la rencontre islamo-chrétienne à Louvain-la-Neuve. Face à la tension et à nos peurs, nous devons plus que jamais nous rencontrer, nous connaître et prendre conscience de nos préjugés. Contre le repli sur soi.

Le fait est à remarquer : pour la deuxième fois à Louvain-la-Neuve, la rencontre islamo-chrétienne à l’occasion de la Semaine Européenne de Rencontres Islamo-Chrétiennes (Seric) a rassemblé près de 120 personnes, dont un quart de musulmans, ce qui dépasse très largement leur proportion dans la région. Comment expliquer un tel succès, alors que les médias nous parlent presque chaque jour de décapitations, d’expulsions et de persécution des chrétiens et de tant d’horreurs en Syrie, en Irak, au Nigeria et ailleurs encore ?

C’est que les personnes présentes sont très conscientes que les musulmans et musulmanes qui vivent parmi nous ne sont pour rien dans les agissements des extrémistes, en particulier ceux du prétendu “Etat islamique”. Les musulmans sont en colère de voir le nom de l’islam utilisé pour couvrir des crimes dont les victimes ne sont d’ailleurs pas seulement des chrétiens, mais des musulmans. Attention donc aux amalgames, aux stigmatisations, aux rumeurs, aux mails remplis de mensonges ! En insinuant la peur et la méfiance dans notre cerveau, ils sapent la construction laborieuse de la paix, comme la mûre attaque la maison, invisiblement mais sûrement.

Face à la tension et à la peur que les événements internationaux provoquent dans nos relations, nous devons plus que jamais nous rencontrer, apprendre à nous connaître, prendre conscience de nos préjugés. C’est ce qui s’est passé dans ce colloque, nous avons partagé nos expériences vécues de transmission de foi et de valeurs, reçues et données, et nous avons tous expérimenté que les autres ne sont pas ce que nous imaginions et que, par-delà les différences et les désaccords, nous sommes tous des êtres humains aspirant au bonheur, à la reconnaissance, à la paix. Avoir cela à l’esprit et dans le cœur est un préalable et une condition indis-

pensable à la réussite des débats politiques ou théologiques, qui sont également importants. C’est bien pourquoi les deux experts invités, le psychologue social Altay Manço et l’anthropologue Olivier Servais, ont témoigné tous deux que si de telles rencontres pouvaient se multiplier, les choses changeraient dans notre pays.

On nous dira : “vous êtes naïfs, c’est de l’angélisme !”. Nous répondons : la naïveté n’est-elle pas plutôt de croire que des attitudes accusatrices ou méprisantes peuvent produire la confiance qui, on le sait, est absolument nécessaire dans les résolutions de conflits. Abandonner les stéréotypes, comprendre les besoins des autres, respecter leurs droits, ce n’est pas de l’angélisme, c’est simplement du réalisme. Ce n’est pas dans cette direction, malheureusement, que les

choses semblent évoluer pour le moment. On assiste en Europe à une crispation des deux côtés. Certains ne cessent d’attaquer l’islam avec de la haine dans le cœur et cela ne peut que provoquer la radicalisa-

tion (critiquer avec respect, c’est autre chose).

Les chrétiens ne devraient-ils pas être en première ligne contre le repli sur soi, l’intolérance, le dénigrement systématique, l’arrogance ? “Si vous n’aimez que vos frères, que faites-vous d’extraordinaire ? Tout le monde le fait”. “Mais vous, traitez les autres comme vous aimez que les autres vous traitent” (Luc, 6, 31-32). C’est avec justesse qu’on a appelé cela la “règle d’or” des relations humaines !

Il est bon de méditer aussi la parabole évangélique de la paille et de la poutre : nous avons tous tendance à nous focaliser sur les défauts des autres sans apercevoir que nous sommes ainsi aveuglés par la poutre de l’orgueil. Gardons-nous de l’orgueil collectif à l’égard des autres religions et cultures et reconnaissons nos propres problèmes collectifs. Nous favoriserons ainsi l’ouverture mutuelle et nous donnerons des chances au dialogue.

PHILIPPE DE BRIEY
Licencié en
Philosophie et en
Théologie.
Conseil
interdiocésain des
laïcs.

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

BE-Larp
Fédération belge du jeu de rôles grandeur nature
78 avenue Prekelinden 1200 Bruxelles
T 0494 077 916
info@larp.be www.larp.be



Jeunesse & Santé (J&S)
579/40 chaussée de Haecht
1031 Bruxelles
T 02 246 49 81 F 02 243 20 52
j&s@mc.be www.jeunesseetsante.be

Fédération nationale des Patros (FNP)
15-17 rue de l'Hôpital 6060 Gilly
T 071 28 69 50 F 071 42 04 53
www.patros.be



Volont'R
43 rue de la Charité 1210 Bruxelles
T 02 219 15 62 F 02 233 33 56
info@volontr.be www.volontr.be

JOC-JOCF Wallonie-Bruxelles asbl
4 rue d'Anderlecht
1000 Bruxelles
T 02 513 79 13/02 513 79 12 F 02 513 47 11
secretariat.joc@joc.be



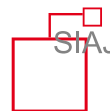
Jeune et Citoyen (JEC)
19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
T 02 218 05 59 F 02 223 15 93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be

Guides catholiques de Belgique (GCB)
35 rue Paul-Émile Janson 1050 Bruxelles
T 02 538 40 70 F 02 537 33 62
gcb@guides.be www.guides.be



Les gîtes d'étape du centre belge du tourisme des jeunes (CBTJ)
4 rue Van Orley, 1000 Bruxelles
T 02 209 03 00 F 02 223 03 89
info@gitesdetape.be www.gitesdetape.be

Gratte
6 rue Philippe Le Bon 1000 Bruxelles
T 02 535 70 80/0484 401 467
F 02 535 70 89
info@gratte.org www.gratte.org



Service d'information et d'animation des jeunes (SIAJ)
19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
T 02 219 46 80 F 02 223 15 93
siaj@skynet.be - www.siaj.be

Jeunes CSC (JCSC)
579 chaussée de Haecht 1031 Bruxelles
T 02 246 32 19 F 02 246 30 10
jeunes-csc@jeunes-csc.be
www.jeunes-csc.be



Indications
19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
T 02 218 58 02 F 02 217 51 71
indications@indications.be
www.indications.be

Action Ciné Média Jeunes (ACMJ)
13 place d'Illon 5000 Namur
T 081 74 29 19 0476 849 456
info@acmj.be www.acmj.be



Réseau jeunesse asbl
25 rue Marcel Lecomte 5100 Wépion
T 081 46 81 48 0474 452 446
info@reseaujeunesse.be
www.reseaujeunesse.be

Conseil jeunesse développement (CJD)
179 rue de la Vignette
1160 Bruxelles
T 02 660 91 42 F 02 673 69 97
info@cjdasbl.be www.cjdasbl.be



Génération nouvelle (GEN)
14 avenue Jules Vandeleene 1160 Bruxelles
T 02 660 63 15 F 02 673 21 -93
focolare.bruxelles@pi.be

MAGMA
31/7 rue Maurice Liétard
1150 Bruxelles
T 02 738 08 24
www.mag-ma.org



La maison des Arts et du Spectacle asbl
65 rue du Collège 5530 Godinne
T 082 67 96 80
Family-for-life@hotmail.com
www.family-for-life.com

Ego-logique asbl
2 rue de la Prévoyance
4420 Montegnée
Egologique.asbl@gmail.com www.ego-logique.be

